

En tout temps, en tout lieu.
Buvez le GINGERALE SEC
Gurd

Le Canadien

MEILLEURE SANTE
POUR 5c PAR JOUR !
Buvez Gurd's
EAU Vée de Vée

VOL XXXV — No 163 Temps probable: nuageux et froid (v. détails p. 3) MONTREAL, MERCREDI 13 OCTOBRE 1937 Minimum, hier: 40 — Maximum, hier: 52 PRIX: DEUX SOUS

Il ne faut plus attendre la paix, mais la chercher

C'est ce que déclare le président Roosevelt en s'adressant au monde

Lois sociales

Washington, 12. (P.C.) — Après avoir convoqué cet après-midi une session spéciale du Congrès des Etats-Unis afin de lui soumettre les lois qu'il veut faire adopter pour améliorer le sort des cultivateurs et des ouvriers mal rémunérés, le président Roosevelt a déclaré, ce soir, dans un discours qu'il a prononcé à la radio les rumeurs voulant que les Etats-Unis cherchent, avec le concours des autres puissances du monde, à régler le conflit sino-japonais, en faisant signer un accord par les deux nations belligérantes.

Il a déclaré que Washington entendait collaborer étroitement avec la Chine et le Japon pour leur permettre de trouver une solution pacifique au différend très grave qui les oppose, et il a précisé que son gouvernement s'efforcerait, à la conférence des nations signataires du pacte de Washington, lequel garantit à la Chine son intégrité territoriale, de faire respecter ce traité.

Il a demandé en plus aux nations d'observer certains principes fondamentaux de respect dans les relations qu'elles entretiennent les uns avec les autres, et il a déclaré que les Etats-Unis détestent profondément la guerre et qu'ils n'ont d'espoir que dans la paix.

"Dans un monde où toutes les nations se regardent en se prêtant les pires intentions, il faut fermement vouloir la paix, la chercher, l'atteindre. On ne peut pas se contenter de la désirer. On ne peut plus se contenter de l'attendre. La paix est nécessaire à la prospérité domestique du monde."

Abandonnant alors le domaine de la politique internationale, le président des Etats-Unis a abordé celui de la politique intérieure de son pays. Il a déclaré, à ce sujet, qu'il demanderait à la prochaine session spéciale du Congrès des lois destinées à rendre plus stables les revenus des fermiers, à augmenter ceux des ouvriers employés à de maigres salaires dans l'industrie américaine. "Je prie aussi le Congrès d'adopter des lois qui, je l'ai constaté au cours de mon récent voyage à travers le pays, sont ardemment désirées par le peuple."

Ces lois sont les suivantes:

1° — Loi d'une meilleure utilisation des terres.

2° — Loi par laquelle on réorganiserait les divers organismes exécutifs du pays.

3° — Loi par laquelle il serait possible de détruire ou, du moins, d'affaiblir les monopoles.

M. Roosevelt ne cache pas que plusieurs de ses adversaires s'opposent à ce qu'il convoque une session spéciale avant la session ordinaire de janvier prochain. "Ils craignent, dit-il, que cela ne soit une mauvaise utilisation des terres."

2° — Loi par laquelle on réorganiserait les divers organismes exécutifs du pays.

3° — Loi par laquelle il serait possible de détruire ou, du moins, d'affaiblir les monopoles.

M. Roosevelt ne cache pas que plusieurs de ses adversaires s'opposent à ce qu'il convoque une session spéciale avant la session ordinaire de janvier prochain. "Ils craignent, dit-il, que cela ne soit une mauvaise utilisation des terres."

Autre incident diplomatique entre Londres et le Japon

Deux escadrilles japonaises s'attaquent à des Anglais près de Shanghai

Aucun blessé

Shanghai, 13, mercredi. (P.A.) — Les relations diplomatiques anglo-japonaises que l'affaire Huggess avait tendues, au point qu'elles menacèrent même de se rompre vont encore traverser une période difficile. Un nouvel incident est, en effet, survenu. Hier après-midi quatre Britanniques et un Russe, qui faisaient en automobile le trajet de Nankin à Shanghai, ont été attaqués à Min-chong, à quatorze milles au sud de la métropole chinoise, par des avions japonais. Ces derniers ouvrirent sur eux le feu de leurs mitrailleuses. Personne ne fut blessé.

Sitôt la nouvelle de cette agression connue, le consul de la Grande-Bretagne à Shanghai adressa une note de protestation à l'ambassade japonaise, laquelle, toutefois, semble vouloir rejeter toute responsabilité. Ils soutiennent que le consul anglais ne les a pas informés du fait que deux automobiles et un camion, conduits par des Britanniques, devaient se rendre de Nankin à Shanghai.

Ils admettent que le commandant de la flotte avait été mis au courant de ce voyage, mais l'armée l'ignorait et les avions de guerre. Quant à l'ambassade anglaise, elle affirme qu'elle averti les Japonais et qu'il est inadmissible, par conséquent, que des nationaux aient été attaqués. Les chefs militaires japonais ont instruit une enquête. Les Japonais font de même. Ils ont révélé qu'ils ne feraient aucune déclaration avant d'avoir terminé leurs recherches.

Le consul général Herbert Phillips s'est, de son côté, refusé à commenter l'incident.

Les voyageurs qui ont été victimes de cette agression ont assuré que (Suite page neuf)

Trente-sept avions de guerre abattus en un jour en Espagne



LES JAPONAIS BOMBARDENT CHAPEI

Des soldats américains du quartier des concessions étrangères, observent les désastres effectués par les avions japonais qui pleuvent sur le quartier essentiellement chinois de Chapei.

Les loyalistes en descendent treize sur le front de l'Aragon, et les nationalistes, vingt-quatre, tout près de Salamanque. — Résistance obstinée des Asturiens, près de Gijon

Madrid est encore bombardé

Valence, 12. (P.C.-Havas) — Le gouvernement espagnol a annoncé ce soir que treize avions insurgés avaient été descendus aujourd'hui par les loyalistes sur le front de l'Aragon et que dix aviateurs italiens avaient été faits prisonniers. Les appareils insurgés se préparaient à décoller pour aller bombarder les positions de l'ennemi, lorsque les avions loyalistes foncèrent sur eux. Un avion gouvernemental a été détruit.

Hendaye, 12. (P.A.) — Les troupes de Franco, combattant dans la région montagneuse qui environne Gijon, la dernière ville loyaliste du nord-ouest de l'Espagne, se heurtent ce soir à la résistance farouche des Asturiens. Ces derniers ne reculent que pousse par pousse devant un ennemi qui leur est de beaucoup supérieur en nombre et qui est mieux armé qu'eux. Au cours de la journée, toutefois, les nationalistes ont installé leur artillerie de campagne dans la vallée de la rivière Sella, après s'être emparés de plusieurs petits villages situés à l'est de Cangas de Onís qu'ils ont capturés récemment. L'une de leurs colonnes, en plus, se dirige vers Oviedo où, depuis le début des hostilités en Espagne, des partisans de Franco sont parvenus à résister à tous les assauts que leur ont livrés les loyalistes.

A Cangas de Onís, les insurgés n'ont trouvé qu'un millier d'habitants. Cette ville compte normalement une population de onze mille âmes. Elle n'est plus qu'un véritable monceau de ruines.

Entretemps, les artilleurs de Franco continuent à bombarder copieusement Madrid. Hier soir des centaines de non-combattants ont été blessés. Dans la province de Léon, le haut commandement insurgé a assuré que ses armées étaient à l'exécution d'importantes manœuvres, destinées à cerner complètement les gouvernements. C'est tout ce qu'il a voulu révéler. Sur le front du sud, les loyalistes auraient arrêté l'avance des insurgés. De Valence, on assure qu'ils ont contre-attaqué et même repris les positions qu'ils avaient perdues entre Villanueva del Duque et Belmes.

A Cerbere, on a encore répété aujourd'hui que le gouvernement espagnol était sur le point de désertir Valence pour aller se réfugier à Barcelone.

Londres et Paris se plient à une exigence de Mussolini

Joubert est trouvé responsable de la mort de Mlle Roy

Québec, 12. (P.C.) — A une enquête du coroner, tenue ici aujourd'hui, Rosario Joubert a été trouvé criminellement responsable de la mort de Mlle Marie-Paula Roy, qui a perdu la vie dans un accident d'automobile, ici, dimanche dernier.

Joubert, qui avait été détenu comme témoin en attendant l'enquête, conduisait la voiture dans laquelle la jeune fille a trouvé la mort. L'inculpé a été logé dans une cellule de la prison locale, en attendant sa comparution en correctionnelle.

Ils consentent à discuter la question des volontaires étrangers qui combattent en Espagne, au comité international de non-intervention

Le problème des îles Baléares

Londres, 12. (P.A.) — Les hommes politiques anglais et français ont décidé ce soir de donner encore au comité international de non-intervention dans la guerre civile espagnole, l'occasion de démontrer qu'il n'est pas un organisme inutile. On lui laissera essayer une dernière fois de régler la question, si difficile, du retrait des volontaires étrangers qui combattent soit pour Franco, soit pour les loyalistes. Il est entendu, toutefois, que Londres et Paris discuteront séparément du problème que leur pose l'occupation virtuelle des îles Baléares par les Italiens. Ils veulent, en effet, que ces possessions espagnoles, situées sur les grandes routes maritimes de la Méditerranée, reviennent, en fin de compte, à l'Espagne, une fois que la guerre civile qui la déchire aura pris fin. Du train où vont les choses, il est fort possible que l'Italie ou l'Allemagne, par exemple, cherchent à s'installer en ces endroits stratégiques.

Cet après-midi M. Anthony Eden, secrétaire des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, et M. Charles Corbin, ambassadeur de France à Londres, se sont longuement entretenus de ces deux problèmes. On assure, dans les milieux diplomatiques, que M. Corbin a précisé, de façon à dissiper toute ambiguïté, que la France entendait prendre devant les refus formels de Mussolini de participer à une conférence tripartite, au cours de laquelle on aurait vidé la question de l'intervention étrangère en Espagne. A Paris, on laisse entendre que le gouvernement français veut tenter encore une fois de ramener l'Italie dans le rang et qu'il consentira à sa demande de soumettre la question des volontaires étrangers au comité de non-intervention. Cet organisme, toutefois, devra agir dans un temps délimité, et si Rome persiste à ne pas retirer son appui à Franco, la France annoncera, d'accord en cela avec la Grande-Bretagne, qu'elle ouvre sa frontière aux envois d'armes destinés aux loyalistes.

Pour ce qui est des Baléares, la France est d'avis qu'il ne s'agit pas là

Le tourisme a rapporté 300,000,000 de dollars cette année au Canada

Moncton, 12. (P.C.) — M. Léo Dolan, du Canadian Travel Bureau, a annoncé aujourd'hui, à la réunion annuelle de la Chambre de Commerce des Provinces maritimes, que l'industrie du tourisme avait rapporté cette année la somme de trois cents millions de dollars au Canada. Ce revenu est identique à celui de 1929.

Marins brûlés vifs à bord de leur navire

Baytown, Texas, 12. (P.A.) — Six marins ont été brûlés vifs et neuf autres grièvement blessés aujourd'hui, lorsque la soute dans laquelle ils se trouvaient tous fut soudainement envahie par des flammes. On était à l'embarcadere du navire-citerne "Parragana" de kérosène, lorsqu'un tuyau conducteur du dangereux liquide se rompit. Un incendie se déclara immédiatement qui fut vite maîtrisé toutefois. Malheureusement il avait accompli son œuvre de mort. Tous les morts sont des matelots originaires du Venezuela.

Les treize nouveaux ministres du cabinet de l'hon. Hepburn

1,200 mineurs se mettent en grève

Minto, N.B., 12. (P.C.) — Les membres des unions locales de mineurs ont résolu de déclarer la grève demain pour obtenir la reconnaissance de leurs unions. Cette grève affectera 1,200 ouvriers employés dans onze mines du Nouveau-Brunswick. Les directeurs de l'union ont déclaré que les employeurs avaient négligé de répondre à leur requête le premier octobre.

Ouverture des écoles à Toronto

Tous les élèves sont examinés à leur arrivée

Toronto, 12. (P.C.) — Les écoles publiques et les high-schools de Toronto ont ouvert leur portes aujourd'hui, après plus de six semaines de retard. Des inspecteurs médicaux et des infirmières ont examiné les élèves afin d'empêcher que quelques-uns, ayant contracté la paralysie infantile et en manifestant les symptômes, ne créent un danger de contagion dans les classes.

Dans la plupart des écoles, les élèves qui se sont présentés ont un peu moins nombreux que d'habitude, ce qui semble indiquer qu'un certain nombre de parents ne sont pas convaincus que l'épidémie est terminée. Un très petit nombre de nouveaux cas se sont déclarés la semaine dernière à Toronto.

Depuis le début de juin, l'épidémie de paralysie infantile a fait plus de 2,000 victimes en Ontario. 83 de ces victimes sont mortes.

L'Institut canadien des affaires internationales fête son dixième anniversaire

Lord Tweedsmuir et M. Mackenzie King parlent à Montréal, hier soir, à cette occasion

"Le Canada est une nation souveraine et ne doit pas copier docilement son attitude mondiale de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, ni de n'importe quelle autre nation. Le premier devoir de l'homme d'un Canadien ne doit pas être rendu au commonwealth britannique, mais à son pays, le Canada, et ceux qui nient ceci cessent considérablement, à mon avis, le commonwealth."

C'est par cette définition de la souveraineté canadienne que S. Exc. Lord Tweedsmuir, gouverneur-général du Canada, terminait, hier soir, un discours prononcé devant les membres de la Canadian Institute of International Affairs à l'occasion du 10e anniversaire de fondation de cette école de diplomatie canadienne.

Le Très Honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, invité à porter la parole, demanda à ces Canadiens spécialisés dans l'étude des affaires étrangères, d'interpréter les événements mondiaux de l'heure présente de façon compréhensible plutôt que de leur donner une interprétation nocive, d'attendre aussi les résultats d'une petite enquête qu'il leur recommanda de faire à chaque fois avant de se lancer dans la critique.

Cette réunion de l'Institut fut un événement considérable à Montréal.

(Suite page neuf)

100,000,000 de Russes lancés dans une campagne électorale

La presse soviétique les invite à se défer plus que jamais des capitalistes

Les nominations

Moscou, 12. (P.A.) — On a annoncé officiellement ici ce soir que Joseph Staline était le premier à avoir approuvé par les organismes ouïers soviétiques sa nomination comme candidat aux prochaines élections générales, les premières qui auront lieu en Russie. La presse a aussi fait connaître que Nicolas Yezhov, directeur de la police politique russe, était sur les rangs. C'est lui qui dirige la campagne qui a abouti à l'exécution massive de tant d'ennemis du peuple.

On avait cru que Staline ne se précipiterait pas de poser sa candidature. On pensait, en effet, qu'il préférerait rester dans l'ombre pour mieux diriger à sa guise le pays qu'il mené jusqu'ici en véritable dictateur.

Green rejette une offre de paix de John L. Lewis

Une auto contre un ours

Ste-Anne-des-Monts, 12. (P.C.) — M. Georges Gasse a combattu aujourd'hui un ours brun au moyen de son automobile, mais n'a pas réussi à le tuer. Lui et sa fille s'en allaient en voiture dans un chemin désert lorsqu'un ours brun surgit de la forêt et fit mine de sauter sur eux. M. Gasse fit machine arrière puis fonce sur la bête. Celle-ci, légèrement blessée mais grandement apeurée, s'enfuit dans le bois.

Un ancien député meurt à Ottawa

M. Albert Champagne fut député à Regina et à Ottawa

Ottawa, 12. (P.C.) — M. Albert Champagne, ancien député libéral de North-Battleford aux Communes, est mort ici ce soir d'une longue maladie, à l'âge de 72 ans.

M. Champagne était à sa retraite depuis une quinzaine d'années. Il fut élu pour la première fois en 1908 et fut réélu en 1911. Il avait été, avant 1908, député à l'Assemblée législative de la province de Saskatchewan.

Né à Ottawa, il alla dès son enfance habiter la Saskatchewan. Il fut pendant dix ans agent de la police fédérale (montée), puis ensuite devenu propriétaire de l'hôtel Queen's, à Battleford.

Il fut le premier maire de cette localité, en 1904. L'année suivante, il était élu député à l'Assemblée législative de la Saskatchewan.

Fu M. Napoléon Champagne, qui fut député d'Ottawa-Est à Toronto et maire d'Ottawa, était l'un de ses frères.

M. Champagne laisse un frère, M. Jean-Baptiste Champagne.

L'Alberta prépare une justification

Mémoire sur les trois projets de loi dont la sanction a été différée

Edmonton, 12. (P.C.) — Le premier ministre M. Aberhart a annoncé aujourd'hui que son gouvernement a commencé à préparer un mémoire en faveur des trois projets de loi qui ont été soumis au gouverneur général en conseil.

Il s'agit des trois lois adoptées à la dernière session de l'Assemblée législative de l'Alberta dont le lieutenant-gouverneur J. C. Bowen a différé la sanction pour les soumettre au gouverneur général en conseil. L'un des trois projets de loi a pour titre: "Loi pour assurer la publication de nouvelles et d'une information exactes".

Il est possible qu'un représentant du gouvernement de l'Alberta aille personnellement remettre le mémoire à Ottawa.

Green rejette une offre de paix de John L. Lewis

Il accuse son rival d'être de mauvaise foi et rejette une de ses suggestions

Lewis reste silencieux

Denver, Colorado, 12. (P.A.) — La Fédération américaine du Travail a rejeté ce soir la suggestion que lui avait faite le Comité d'organisation industrielle de John L. Lewis de participer à une conférence, au cours de laquelle on aurait cherché à éviter la scission irréparable qui menace de plus en plus de se produire dans les rangs des ouvriers syndiqués des Etats-Unis. Elle a, en même temps, refusé d'accepter comme délégué à son congrès un représentant officiel du Comité d'organisation industrielle.

William Green, président de la Fédération, a déclaré qu'il parlait au nom du comité exécutif de cet important organisme ouvrier, annonçant lui-même que l'invitation de Lewis n'était pas acceptée. Il accusa John L. Lewis d'avoir été de mauvaise foi, lorsqu'il proposa une conférence de paix à laquelle auraient participé cent représentants de son comité et cent représentants de la Fédération.

Voici la déclaration que Green a communiquée aux journalistes, après avoir pris connaissance du télégramme que lui adressa Lewis:

"Ce télégramme démontre que le Comité d'organisation industrielle n'a

Le gouvernement de l'Alberta a l'appui des communistes

Les communistes demandent la libération de MM. Unwin et Powell

Toronto, 12. (P.C.) — L'arrestation de M. Joseph Unwin, whip du crédit-social à l'Assemblée législative de l'Alberta, et de M. G. F. Powell, conseiller du crédit-social anglais auprès du gouvernement de l'Alberta a été dénoncée par le parti communiste du Canada comme "faisant partie d'une campagne menée par les réactionnaires de l'Alberta pour porter au pouvoir un gouvernement de coalition de droite".

Les délégués au huitième congrès national du parti communiste ont demandé le renvoi immédiat de MM. Unwin et Powell, qui furent arrêtés la semaine dernière sous une accusation de libelle et d'incitation au meurtre. Les arrestations ont été effectuées à la suite de la publication d'un pamphlet intitulé "Baker's Ties".

La Ligue du peuple, qui, croit-on, a porté plainte contre MM. Unwin et Powell, a été désignée par l'un des délégués au congrès comme "l'organe albertain des cinquante hommes de paille qui dirigent le Canada et qui, dans chaque province, emploient toutes leurs ressources pour écraser les forces grandissantes du peuple".

Leslie Morris, délégué d'Edmonton, a présenté au congrès une longue résolution, relative à la situation du peuple dans l'Alberta, qui prônait l'union de tous les groupes progressistes contre la campagne qu'on mène en vue d'abattre le gouvernement.

Un ancien député meurt à Ottawa

M. Albert Champagne fut député à Regina et à Ottawa

Ottawa, 12. (P.C.) — M. Albert Champagne, ancien député libéral de North-Battleford aux Communes, est mort ici ce soir d'une longue maladie, à l'âge de 72 ans.

M. Champagne était à sa retraite depuis une quinzaine d'années. Il fut élu pour la première fois en 1908 et fut réélu en 1911. Il avait été, avant 1908, député à l'Assemblée législative de la province de Saskatchewan.

Né à Ottawa, il alla dès son enfance habiter la Saskatchewan. Il fut pendant dix ans agent de la police fédérale (montée), puis ensuite devenu propriétaire de l'hôtel Queen's, à Battleford.

Il fut le premier maire de cette localité, en 1904. L'année suivante, il était élu député à l'Assemblée législative de la Saskatchewan.

Fu M. Napoléon Champagne, qui fut député d'Ottawa-Est à Toronto et maire d'Ottawa, était l'un de ses frères.

M. Champagne laisse un frère, M. Jean-Baptiste Champagne.

100,000,000 de Russes lancés dans une campagne électorale

La presse soviétique les invite à se défer plus que jamais des capitalistes

Moscou, 12. (P.A.) — On a annoncé officiellement ici ce soir que Joseph Staline était le premier à avoir approuvé par les organismes ouïers soviétiques sa nomination comme candidat aux prochaines élections générales, les premières qui auront lieu en Russie. La presse a aussi fait connaître que Nicolas Yezhov, directeur de la police politique russe, était sur les rangs. C'est lui qui dirige la campagne qui a abouti à l'exécution massive de tant d'ennemis du peuple.

On avait cru que Staline ne se précipiterait pas de poser sa candidature. On pensait, en effet, qu'il préférerait rester dans l'ombre pour mieux diriger à sa guise le pays qu'il mené jusqu'ici en véritable dictateur.

Green rejette une offre de paix de John L. Lewis

Il accuse son rival d'être de mauvaise foi et rejette une de ses suggestions

Lewis reste silencieux

Denver, Colorado, 12. (P.A.) — La Fédération américaine du Travail a rejeté ce soir la suggestion que lui avait faite le Comité d'organisation industrielle de John L. Lewis de participer à une conférence, au cours de laquelle on aurait cherché à éviter la scission irréparable qui menace de plus en plus de se produire dans les rangs des ouvriers syndiqués des Etats-Unis. Elle a, en même temps, refusé d'accepter comme délégué à son congrès un représentant officiel du Comité d'organisation industrielle.

William Green, président de la Fédération, a déclaré qu'il parlait au nom du comité exécutif de cet important organisme ouvrier, annonçant lui-même que l'invitation de Lewis n'était pas acceptée. Il accusa John L. Lewis d'avoir été de mauvaise foi, lorsqu'il proposa une conférence de paix à laquelle auraient participé cent représentants de son comité et cent représentants de la Fédération.

Voici la déclaration que Green a communiquée aux journalistes, après avoir pris connaissance du télégramme que lui adressa Lewis:

"Ce télégramme démontre que le Comité d'organisation industrielle n'a

Le gouvernement de l'Alberta a l'appui des communistes

Les communistes demandent la libération de MM. Unwin et Powell

Toronto, 12. (P.C.) — L'arrestation de M. Joseph Unwin, whip du crédit-social à l'Assemblée législative de l'Alberta, et de M. G. F. Powell, conseiller du crédit-social anglais auprès du gouvernement de l'Alberta a été dénoncée par le parti communiste du Canada comme "faisant partie d'une campagne menée par les réactionnaires de l'Alberta pour porter au pouvoir un gouvernement de coalition de droite".

Les délégués au huitième congrès national du parti communiste ont demandé le renvoi immédiat de MM. Unwin et Powell, qui furent arrêtés la semaine dernière sous une accusation de libelle et d'incitation au meurtre. Les arrestations ont été effectuées à la suite de la publication d'un pamphlet intitulé "Baker's Ties".

La Ligue du peuple, qui, croit-on, a porté plainte contre MM. Unwin et Powell, a été désignée par l'un des délégués au congrès comme "l'organe albertain des cinquante hommes de paille qui dirigent le Canada et qui, dans chaque province, emploient toutes leurs ressources pour écraser les forces grandissantes du peuple".

Leslie Morris, délégué d'Edmonton, a présenté au congrès une longue résolution, relative à la situation du peuple dans l'Alberta, qui prônait l'union de tous les groupes progressistes contre la campagne qu'on mène en vue d'abattre le gouvernement.

Faits Divers

M. Joseph Bissonnette, âgé de 25 ans, de l'Assomption, un employé à la scierie Fernand Marsolais, à l'Assomption, a été blessé gravement, hier matin, pendant son travail. L'homme de son veston s'accrocha soudainement à une roue d'engrenage et le jeune homme fut projeté avec violence sur le parquet. Il fut transviesé en ambulance à l'hôpital de la Providence, à Montréal-Est. Il s'est infligé des fractures de clavicules et de graves coupures à la tête et aux oreilles.

C'est la deuxième fois que le jeune homme est transporté à l'hôpital de la Providence. Il s'était brisé les deux bras dans un accident identique, il y a trois ans.

Après être demeuré inconscient pendant quatre jours, M. Joseph Bissonnette, âgé de 25 ans, domicilié au 5267, de l'avenue Rosemont, a repris connaissance, hier, à l'hôpital de la Providence, où on l'avait transporté après un accident. M. Chouinard, un employé de la Toronto Iron Works, Limited, 1502 ouest, rue Ste-Catherine, était à faire des réparations sur un réservoir de la Imperial Oil, Limited, à Montréal-Est, lorsqu'il perdit l'équilibre et fit une chute de douze pieds. L'accident est survenu la semaine dernière et la victime s'est infligé une fracture du crâne. L'état du blessé s'est amélioré.

Agissant sous les ordres du capitaine Anderson, des agents de la Gendarmerie royale du Canada, se sont rendus hier, pendant la nuit, dans les bois des Laurentides, entre St-Jérôme et Ste-Sophie, et ont saisi un puissant alambic. Cet alambic a, paraît-il, une capacité de 400 gallons d'alcool par jour et il y avait, au moment de la descente, cinq récipients contenant chacun 3,000 gallons d'alcool en fermentation. Deux prévenus, qui donnaient les noms de Joseph Brown et Robert Pate, de Montréal, mais que la police croit être des Américains, ont été appréhendés.

Six personnes furent légèrement blessées, hier matin, quand un commencement de panique se produisit parmi des passagers qui avaient pris place dans un tramway du circuit Frontenac. Le fil qui conduisit le courant électrique s'est soudainement brisé et est tombé sur le tramway, en face du numéro 4440, rue Iberville, près de l'avenue Mont-Royal. Un court-circuit se produisit et une fumée dense se répandit dans le tram. Les passagers se ruèrent alors vers les portes et plusieurs vitres furent brisées. Dans le sursaut qui peut généraliser, six voyageurs s'infligèrent de légères ecchymoses et des éraflures. On les transporta à l'hôpital Notre-Dame, mais ils purent tous regagner leur domicile quelque temps après. Des agents de l'escouade de la radio-policie firent les constatations d'usage.

Le constable Lucien Albert, un agent du service de la circulation municipale, a été transporté à l'hôpital St-Luc, de bonne heure, hier après-midi, souffrant d'empoisonnement, après qu'il eut mangé des crevettes dans un restaurant. A l'hôpital, on nous rapportait, hier soir, qu'il était assez bien dans les circonstances et hors de danger.

Aux petites heures, hier matin, Mme J. Alexander Globensky, âgée de 43 ans, de Bécotte, a été transportée à l'hôpital Saint-Luc, après avoir été la victime d'une collision d'autos.



Les congressistes de l'ACFAS ont visité hier matin le jardin botanique de Montréal. S. M. M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, se rendit au Jardin à cette occasion pour y prononcer une courte allocution. Cette vignette montre les membres du conseil de l'ACFAS. Ce sont de gauche à droite, le Dr J. E. Perron, vice-président, M. Henry Tauscher, assistant horticulteur du Jardin botanique, M. Jacques Rousseau, secrétaire de l'ACFAS, Mgr Olivier Maurault, p.s.s., M. Georges Mahé, ex-président, M. Joseph Risi, M. Raynault, M. René Richard, horticulteur au Jardin botanique, le R. F. Marie-Victorin, nouveau président de l'ACFAS et directeur du Jardin botanique, et M. Charles Frémont, ex-vice-président. (Photo CANADA)

survenue à Saint-Hubert, sur le chemin de Chambly. Mme Globensky s'est infligé une fracture du nez et des plaies contuses au front et aux jambes. Son état n'est pas grave.

Une violente collision a eu lieu, un peu après sept heures, hier matin, près de l'avenue Deslauriers et de la rue Larivière. La collision est survenue entre un tramway et un camion, conduit par M. L. Théoret, domicilié à 4600, rue Bourbonnière, et appartenant à la Montreal Construction Supply Co. Limited. M. Théoret s'est infligé des blessures légères dans la collision et il fut transporté à l'hôpital Notre-Dame. Il put retourner chez lui après avoir été soigné.

Le choc de la collision fut si violent que les passagers du tramway furent obligés d'en descendre et de monter dans un autre tram pour continuer leur route. Le camion fut considérablement endommagé. Il donna contre un mur du stadium, dont l'une des grandes vitres fut brisée. Des membres de l'escouade de la radio-policie ont fait les constatations d'usage.

M. Gaston Méroux, domicilié au 3594, rue Cartier, s'est infligé des blessures légères hier matin, quand le camion qu'il conduisait est venu en collision avec une voiture légère, à l'angle des rues Marie-Anne et De Lanaudière. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Trois-Rivières, 13. (Du correspondant du "Canada"). — Un jury du coroner, présidé par le Dr Adélaïde Tétrault, a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de M. Ernest Smith, trouvé dans la rue Sainte-Anne, le matin du trois octobre. Après un examen du cadavre, le Dr J.-M. Roussel en est venu à la conclusion que la victime était tombée à la renverse et s'était frappé la tête sur le trottoir, s'infligeant une fracture du crâne. L'enquête du coroner, commencée le quatre, avait été ajournée à cette semaine.

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

HORIZONTALEMENT

1—Serrer avec un lacet. — Pièce de bois servant de chantier pour les futaies.

2—Poissons de mer. — Divinité de la religion phénicienne.

3—Cordelette à nœuds des anciens Péruviens. — Espèce de jeu d'homme.

4—Qui n'admet pas de division. — Qui disparaît aussitôt après s'être montré.

5—Arme. — Fatigué.

6—Roi des Anglo-Saxons (931-955).

7—Patriarche hébreu. — Personnes.

8—Vestibule d'un appartement. — Post-scriptum.

9—Ecrivain américain né à Boston. — Singe américain.

10—Ville de Grèce. — Surface unie qui réfléchit les objets.

11—Comm. du Nord. (France). — Conforme au bon sens.

VERTICALEMENT

1—Vernis de Chine. — Empire indépendant au nord de l'Hindous.

2—Sulfate double d'alumine et de potasse. — Emphatique.

3—Tranquille. — Dont la tête est ôtée.

4—Portion de la durée. — Prép. latine.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

1	Y	S	M	I	L	I	C	I	E	N
2	O	U	F	F	I	N	E	T	T	E
3	G	R	E	S	A	N	S	E	R	S
4	I	O	N	I	E	N	M	E	T	
5	S	I	L	L	E	T	S	S	E	
6	L	E	O	A	I	L				
7	A	M	X	I	M	E	N	E	S	
8	V	I	N	E	L	U	D	E	R	
9	A	R	I	E	N	S	S	O	L	E
10	N	E	C	R	O	S	E	N	I	D
11	T	R	E	S	S	E	E	S	M	U

6—Marque d'automobile. — Visions chimériques.

7—Exister longtemps. — Plancher de bois.

8—Prép. latine. — La main droite.

9—Capit. de l'Etat de Rio Grande (Brésil). — Agent politique de Louis XV.

10—Mauvais cheval. — Lettres.

11—Soutirés. — Département formé par divers pays du Dauphiné.

VISITE DES CONGRESSISTES DE L'ACFAS AU JARDIN BOTANIQUE

On parle encore d'immigration dans la Métropole

Les Anglais sont d'avis qu'il est temps de songer à peupler les Dominions

Résolutions

Londres, 12. (P.C.). — Le groupe d'hommes politiques, d'hommes d'église, d'hommes d'affaires anglais, qui discutent actuellement d'immigration impériale à Londres, a adopté, ce soir, une résolution dans laquelle il précise que le temps est venu de diriger de nouveaux contingents d'émigrants anglais vers les Dominions. Il prie en plus le gouvernement du Royaume-Uni d'inviter les représentants des Dominions à se livrer à des études préparatoires sur la question de l'immigration, à esquisser des projets, à dire ensuite si leurs pays respectifs sont prêts à faciliter par des crédits substantiels la mise à exécution des dits projets. Un autre résolution, adoptée par le même groupe, suggère au gouvernement anglais de créer un organisme, indépendant de la politique, à qui l'on fournirait les fonds nécessaires pour lui permettre d'accomplir la tâche qu'il accepterait de coordonner tous les efforts qui se font dans l'Empire pour le bien de l'Empire.

Cet après-midi, la conférence entendit William Fraser, un possesseur de terres londonien, qui lui déclara qu'il n'avait pas de plus grand désir que celui de s'en aller vivre en Afrique du Sud. "Et je ne suis pas le seul, poursuivit-il. Dans mon métier, c'est par milliers que vous trouveriez des gens qui consentiraient à s'expatrier pour aller chercher fortune ailleurs. Nous ne voulons pas de secours de l'Etat. Nous ne voulons pas non plus du drapeau rouge. Nous voulons travailler comme de loyaux sujets du roi à la grandeur et au développement de l'Empire."

Le major S. Beamish a discuté d'un autre sujet. "On a parlé, dit-il, d'envoyer de jolies filles à nos colonies qui ne se feraient pas tirer l'oreille pour les épouser. Toutefois, avant de songer à envoyer ces futures femmes là-bas, il faudrait au moins leur enseigner à faire cuire des oeufs." Il est aussi d'avis que les jeunes Anglais n'ont plus le goût de l'aventure et qu'ils deviennent de plus en plus casaniers.

Election de comité à l'Association libérale Saint-Denis-Dorion

La section Sainte-Cécile-Saint-Vincent-Ferrier de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion tiendra une assemblée ce soir, à 8 h. 30, au No 173, rue DeCastellane. Il y aura élection du comité.

Nécrologie

BEAUDOIN — A Montréal, le 11 octobre 1937, est décédé Joseph-Pierre Beaudoin, époux de feu Permelia Morse dans sa 86e année.

BLAIN — A Montréal, le 10 oct. 1937, à l'âge de 69 ans, est décédé Magloire Blain, époux en 1ères nocces de Vitaline Reineau, 2e nocces Victorine Immaculée-Conception.

BLONDIN — A l'Hôtel-Dieu, le 11 octobre, à l'âge de 50 ans, 4 mois, est décédé Mme Augustin Blondin, née Eva Desjardins. Les funérailles auront lieu le 14 à l'église St-Pierre Claver.

BOURELLE — A St-Jérôme de Napierville, le 11 oct. à l'âge de 15 ans, est décédée Pauline Bourelle, fille de Joseph Bourelle et de Marie-Anne Dominique. Les funérailles ont lieu le 14.

CHARBETTE — A St-Eustache, le 11 octobre 1937, à l'âge de 74 ans, est décédé Joseph Charbette, fils d'Augustin Charbette et époux de Dorina Vanier. Les funérailles ont lieu le 14.

CHEVRIER — A Montréal, le 11 octobre 1937, âgé de 65 ans, est décédé Amédée Chevrier, époux d'Almanta Renaud. Les funérailles ont lieu le 14 à l'église St-Zotique.

CODERRE — A Montréal, le 8 octobre 1937, à l'âge de 50 ans, 5 mois et 7 jours, est décédé Ambroise Codere, époux de Phéderice Robinet. Les funérailles auront lieu le 14 à l'église St-Catherine.

DANNEAU — A Montréal, le 11 octobre 1937, à l'âge de 53 ans, est décédé Adolphe Danneau, époux de Maria Lussignea. Les funérailles auront lieu le 14 à l'église St-Roch du Richelieu.

DENROSIERS — A Ste-Scholastique, le 11 octobre à l'âge de 22 ans, est décédé Odile Denrosiers, époux de Angèle Richer. Les funérailles auront lieu le 14.

DORVILLE — A Montréal, le 11 octobre, à l'âge de 60 ans, est décédée Florence Jourdain, épouse de Moïse Jourdain en secondes nocces.

DUPUIS — A Montréal, le 12 oct. 1937, à l'âge de 80 ans, 7 mois, est décédé chez son fils J.-Y. Dupuis, 2063 Bordeaux, Dame Evangéline St-Pierre, épouse en 1ères nocces de J.-B. Dupuis. Les funérailles auront lieu le 14 à l'église Ste-Marguerite-Marie.

DURAN — A Montréal, le 8 octobre 1937, à l'âge de 77 ans, est décédé Albert Duran, époux en 1ère nocce Lila Duran, en 2ème nocce Eugénie Grenier, 2ème nocce Angéline Pavreau. Les funérailles ont lieu le 14 à l'église St-Edouard.

GOYER — A Lachine, le 11 oct. 1937, à l'âge de 64 ans, 3 mois, est décédé Augustin Goyer, époux de Sarah St-Denis. Les funérailles ont lieu le 14 à l'église des SS-Ange.

LARIVIERE — A Lachine, le 11 oct. 1937, à l'âge de 59 ans, est décédé Cyrien Larivière, époux de Marie-Louise Rollin. Les funérailles auront lieu le 14 à l'église St-Vincent.

LEONARD — A Pointe-aux-Trembles le 9 octobre, à l'âge de 85 ans, 6 mois, est décédée Mme vve Jacques Léonard, née Odilia Mathieu. Les funérailles ont lieu le 14 à l'église St-Bernard.

MATTE — A Montréal, le 11 octobre, à l'âge de 31 ans, 9 mois, est décédé M. Aurèle Matte, époux qu'Yvonne McKercher, demeurant à 2167, Moussey. Les funérailles auront lieu le 14 à l'église St-Bernard.

RAYMOND — St-Jérôme, 11 oct. à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Annette Desrosiers, épouse de feu Jean-Baptiste Raymond. Les funérailles auront lieu le 14 à l'église St-Vincent.

SLAVIN — Est décédée, le 11 octobre, à l'hôpital Notre-Dame, Mlle Teresa Slavin. La dépouille mortelle repose à la chapelle de l'hôpital Notre-Dame. Service à St-Jean ce matin.

TURNER — A Montréal, le 11 octobre 1937, à l'âge de 63 ans, est décédé Alexandre Turner, époux de feu Florinda Duer. Les funérailles auront lieu le 15 à l'église St-Vincent-Paul.

VILLENEUVE — A Montréal, le 11 oct. à l'âge de 87 ans, est décédée Georgina Villeneuve, fille de feu Eusèbe Villeneuve et de Mathilde Loyer. Exposée à l'hospice Gamelin rue Dufréne. Les funérailles auront lieu le 14.

Témoin détenu au sujet d'un meurtre vraiment horrible

Une négresse prétend avoir assisté à l'assassinat de deux jeunes gens

New-York, 12. (P.A.). — L'agent de police Vincent Reehl a déclaré ici ce soir que l'on était à faire subir un interrogatoire serré à une fille qui, croit-on, peut donner à la police des indications précieuses sur l'horrible double-meurtre survenu le 2 octobre dernier, dans un parc, à quelques milles de New-York. On se souvient que Lewis Weiss et sa fiancée, Frances Hajek, âgées de 18 ans, avaient été trouvées ce jour-là, dans leur automobile, la tête percée de plusieurs balles.

La prévenue est une négresse. Elle aurait raconté que, le soir du crime, un homme qu'elle ne connaît pas l'obligea à monter dans sa voiture, la conduisit dans le parc, et que là il l'obligea à assister au double-meurtre des deux jeunes gens.

Elle a dit se nommer Betty May McCall.

Journée de huit heures pour les infirmières

Ottawa, 12. (P.C.). — L'hôpital Municipal d'Ottawa a décidé la réduction de la journée de travail de ses infirmières de douze à huit heures.

DECES

DEMERIS. — A Outremont, le 11 octobre 1937, à l'âge de 52 ans, est décédée Albina Théoret, épouse de feu M. Harrison-A. Demeris. Les funérailles auront lieu le 14 du courant. Le convoi funèbre partira du domicile de la défunte, 255, avenue de l'Épée, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent d'Outremont, où le service sera célébré à huit heures, et, de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LANCOT. — A Saint-Jean, le 11 octobre, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Henri Lantot, née Léonie Hevey. La dépouille mortelle est exposée au domicile de l'époux de la défunte, M. Henri Lantot, marchand de cette ville, au No 177, rue Richelieu, à St-Jean. Les funérailles auront lieu le vendredi 15 du courant, à 10 h., dans la cathédrale, et l'inhumation, au cimetière de Saint-Jean.

LATREILLE. — A Outremont le 11 octobre 1937 à l'âge de 69 ans est décédée Blanche Latreille, épouse de Gémont Latreille. Les funérailles auront lieu le 14 octobre 1937.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 229 rue Bloomfield à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent où le service sera célébré à 9 h. a.m., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MURPHY. — A St-Vincent-de-Paul, le 11 du courant, est décédé subitement James-M. Murphy, fils de feu Michael Murphy, de Stoneham, Québec. La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Kane, à 5270, avenue du Parc. L'inhumation aura lieu à Stoneham.

Protestations des ouvriers de Québec

Québec, 12. (P.C.). — Le Conseil fédéré des métiers et du travail de Québec et de Lévis a protesté énergiquement ce soir contre le refus de la Commission des écoles catholiques de Québec de permettre aux membres de l'union internationale de travailler sur les travaux accomplis par la Commission. Le conseil ne trouve pas équitable que seuls les membres des syndicats catholiques aient droit de travailler sur ces travaux.

LA TEMPERATURE

Toronto, 12. (P.C.). — Minima et maxima de température: Dawson 36, 40; Aklayik 18; Simpson 24, 24; Port Smith 14, 32; Prince Rupert 52, 56; Victoria 46, 48; Vancouver 50, 62; Kamloops 44, 62; Prince George 32, 50; Jasper 24, 52; Edmonton 28, 34; Banff 21, 55; Calgary 30, 46; Lethbridge 32, 40; Medicine Hat 32; Swift Current 26, 32; Battleford 22, 28; Prince Albert 22, 28; Saskatoon 24, 28; Moose Jaw 26, 34; Regina 24, 32; Brandon 22, 32; Winnipeg 26, 34; Kenora 21, 34; Port Arthur 24, 34; Moncton 28, 44; Cochrane 26, 30; Huntsville 41, 51; Parry Sound 44, 54; London 36, 54; Toronto 42, 53; Kingston 44, 56; Ottawa 38, 54; MONTREAL 40, 52; Québec 30, 44; Saint-Jean 36, 52; Halifax 38, 50; Charlottetown 40, 48; Chicago 48, 56; St-Paul 32, 42.

PROGNOSTICS

Vallée du bas Saint-Laurent: partiellement nuageux et froid, avec averse ou neige.

Nord-ouest du Québec et région du lac Saint-Jean: partiellement nuageux et froid, avec neige.

Régions de Montréal et d'Ottawa: vents forts et pluie du nord-ouest; partiellement nuageux et froid; averse, ou neige probable.

LE BRIDGE-CONTRAT

(Système Culbertson) par Arsène DesROCHERS

Exemple No 8
(Suite)

Donneur: Sud.
Est et Ouest vulnérables.

♠ A 7
♥ 10 8 7
♦ A 10 7
♣ 10 8 7

♠ 9 8 5
♥ V 10 8 7 4
♦ 9 4 2
♣ A 4

♠ V 10 2
♥ 9 5 5
♦ 8 6 5
♣ 8 5 4

♠ A 4 3
♥ A 8
♦ 10 9 3
♣ V 9 8 3

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passé	1 ♠	passé
1 SA	passé	2 SA	passé
2 SA	tous passent		

Ouest entame du Valet de Cœur. Nord et Est jouent de petites cartes et le Déclarant, Sud, gagne la levée avec le Roi.

tinuer Trèfle. Ouest serait alors obligé de jouer l'As, n'ayant rien de mieux à faire, il aurait fait un troisième tour de Cœur pour faire tomber la Dame de Nord, ce qui aurait affranchi ses deux Cœurs.

Mais il serait arrivé trop tard! Le Déclarant l'aurait devancé au poteau car celui-ci posséderait trois Trèfles affranchis et aura la main pour les défilier. Après cela, il sera toujours temps de faire l'impasse à Carreau.

Joué ainsi, le Déclarant réalise son contrat et une levée supplémentaire.

On bridge...

Au Cercle de Bridge de l'Est

Les résultats du tournoi hebdomadaire du bridge-contrat en duplicate tenu lundi dernier au Cercle de Bridge de l'Est nous ont prouvé que les premières places du classement ne sont pas monopolisées par quelques paires de joueurs, aussi bons soient-ils.

S'il faut en juger d'après les pourcentages obtenus par les quatre premières équipes, la lutte fut des plus âpres. En effet, l'équipe Léo Chartier-Henri Laperance se classa en tête avec un pourcentage de 65, suivis de très près par l'équipe Louis-Arthur Pautz-Paul Monette qui, avec un pourcentage de 64; ne se laissa devancer que par un point. Deux équipes, formées respectivement par René Ruel-Amédée Lefebvre et par Joseph Bouchard-Léandre Simard, s'accaparèrent les honneurs de la troisième position avec un pourcentage de 52.

Au Club Culbertson

La direction de ce club nous annonce qu'elle tiendra un thé-bridge demain, jeudi, à 2 h. 30. Cet événement mondain est toujours fort bien suivi par l'élément féminin. Rares sont les bridgeuses qui n'aient pas à pénétrer dans les sanctuaires du bridge qu'elles supposent, à tort, n'appartenir qu'aux hommes.

Au cours de cet événement, des prix seront tirés au sort entre les bridgeuses présentes.

Le carnage augmente les mariages en Chine

Shanghai, 12. (P.A.). — Le gouvernement municipal vient d'annoncer qu'à la suite de la destruction de l'hôtel de ville, les mariages n'y pourront plus être célébrés.

Autrefois, l'édifice était le théâtre de cérémonies solennelles au cours desquelles les mariés revêtaient des vêtements occidentaux de préférence au costume national.

En dépit du chaos et du carnage, le nombre des mariages a augmenté dans toute la Chine.



Des Millions de Travailleurs Canadiens ASSOCIÉS

En une vaste entreprise de sécurité collective

POUR garantir leur sécurité financière et celle de leurs familles, plus de trois millions de travailleurs, d'un bout à l'autre du Canada, sont associés aujourd'hui par les polices d'assurance-vie qu'ils détiennent.

Neuf sur dix détenteurs de polices au Canada sont assurés pour des petits montants—preuve que c'est surtout dans les modestes foyers du pays que l'assurance sur la vie répand ses inestimables bienfaits.

Ce n'est que par l'assurance sur la vie que tous ces citoyens industrieux peuvent obtenir une protection aussi efficace pour leurs foyers et pour ceux qui leur sont chers. Leurs "petites économies" sont mises en commun pour le bénéfice des veuves, des orphelins et des vieillards.

Pour des milliers de foyers canadiens, l'assurance sur la vie signifie l'alimentation, l'habillement et le gîte—et tout cela est possible grâce à la plus vaste entreprise de sécurité collective qui existe au Canada.

L'ASSURANCE SUR LA VIE

GARDIENNE DES FOYERS CANADIENS

L-107XF

RUBIN BROS LIMITED
Fleuristes
475, ouest, rue Ste-Catherine
LANCASTER 2151
FRED BERTRAND, Gérant

PUNAISES?
Coquerelles et les autres etc.
EXTÉRIEUR
Garantie en quelques heures. Meubles, etc. désinfectés dans nos voitures.
CORPORATION PARA LTÉE
Maison Canadienne-Française
DO. 2481 Le soir DO. 1019

Société St-Jean-Baptiste

Grands ralliements de propagande le
jeudi soir 14 octobre, à 8 h. 15.

Pour activer sa campagne de recrutement et lui donner toute l'ampleur possible, le Service St-Jean-Baptiste de Montréal tiendra une grande assemblée dans chacun des quatre districts de la ville, aux endroits ci-dessous indiqués :

District du Nord : Salle du sous-sol de l'église Saint-Vincent-Ferrier, à l'angle des rues Drolet et Jarry, sous la présidence de M. J.-Victor Desaulniers, ancien président général et Hugues Le Moine de Martigny, directeur. Conférencier : M. Démétrius Baril, avocat, président de la Ligue de l'Achat chez nous. Allocutions par M. Joseph Grenier et le R. P. Alphonse de Gradiop, C.S.V., respectivement président et aumônier du Comité régional du nord.

District de l'Est : Salle de l'école Louis-Joliet, à l'angle des rues Hochelaga et Darling, sous la présidence de MM. Donat Allaire et J.-Emile Charbonneau, directeurs. Conférencier : M. Joseph Dansereau, principal adjoint de l'école Le Plateau, 2ème vice-président de la Société. M. Léo Guindon et M. l'abbé Joseph Verrier, président et aumônier du comité régional de l'est feront de courtes allocutions.

District de l'Ouest : Salle de l'école Iberville, 2247, rue Delella, sous la présidence conjointe de MM. Arthur Tremblay, le vice-président général et Rodolphe Dagonais, secrétaire général. Conférencier : M. Guy Vanier, avocat, ancien président et directeur. Allocutions par M. J.-Anatole Leroux, président du comité régional de l'ouest et M. l'abbé Jean-Paul Savaria, aumônier.

District du Centre : Salle de l'école de Salaberry, 1655, rue Montcalm, près Robin, sous la présidence de MM. J.-Ernest Laforce, président général, et Emile Pigeon, directeur. Conférencier : M. le juge Amédée Monet, de la Cour des Sessions de la paix. MM. Roméo Cusson et Ernest Savignac, p.s.s., porteront la parole.

Ces soirées seront agrémentées d'un programme musical bien approprié.

Les hommes et les jeunes gens sont particulièrement invités; les femmes y seront admises. L'entrée est libre.

Au Congrès de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique

Le quatorzième Congrès de l'Union Saint-Jean-Baptiste s'est ouvert le lundi 11 octobre, à Salem, Mass., pour se clore ce soir. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal y est représentée par son président général, M. J.-Ernest Laforce, sous-ministre de la Colonisation.

A la séance d'ouverture, M. Laforce a exprimé aux congressistes les vœux de la Société nationale pour le succès du Congrès.

Hendaye, 12. — Le président de la Catalogne, Louis Companys, a annoncé aujourd'hui qu'il allait démissionner de ce poste et qu'il ne se présenterait pas aux prochaines élections.

Un président bien embêté!

M. Arthur Lacor est le nouveau président de l'Amicale des Anciens Elèves du Collège "X", de Montréal.

Et cette association vient de décider de réunir en septembre, dans un grand congrès, tous ceux qui ont fait leurs études à cette Maison d'enseignement, depuis qu'elle est fondée.

Mais la chose lui semble passablement embarrassante, car ces anciens collégiens doivent se terminer par un banquet auquel prendront part plusieurs centaines d'anciens.

Où loger tout ce monde, et comment servir un repas convenable, sans qu'il en coûte les yeux de la tête? Par bonheur, M. Lacor avait un camarade qui avait déjà assisté à plusieurs dîners-causeries et banquets, organisés et servis à l'hôtel WINDSOR même.

Ce confrère obligeant s'empresse donc aussitôt de calmer les inquiétudes de son "président", en lui disant: "Ecoute, Arthur, téléphone donc au Service de Réceptions du Windsor, Plateau 7181... ou tebis dis ça soir, à la direction de cet hôtel et demande ce qu'il en coûte, pour réunir à dîner tout notre groupe d'anciens..."

Et tu verras comme les prix sont modérés! Je suis sûr, d'ailleurs, qu'on ne peut pas trouver d'endroit aussi "bien organisé", à Montréal, pour donner un banquet. Sans compter que les menus y sont préparés avec un soin et un art remarquable, par un Chef cuisinier d'une réputation internationale."

Bientôt cependant son attention fut attirée par un groupe de gens massés sur le côté droit de la lande, leurs silhouettes sombres se dégageant sur le relief formé par un ciel d'azur.

A mesure qu'il s'approchait, il entendait un bruit de voix irritées et il ne tarda pas à voir des gamin et des chiens livrant un brutal assaut à une malheureuse chatte en planche.

La cause de l'excitation était évidemment cette chatte.

Il s'adonnait à quelque sport barbare, pensa Guilroy, prêt à tourner bride. Mais les cris devenaient inquiétants.

— Mettons le feu! Brûlons-la!

Il savait que les gens de cette partie de son domaine étaient moins civilisés que ceux qui avoisinaient Guilroy, mais il lui parut que leur fureur dépassait les bornes, et il s'avança rapidement.

— Qui est dans cette cahute? demanda-t-il sévèrement et que comptez-vous faire?

Les meneurs s'arrêtèrent, mais le regardèrent sans peur.

— C'est le Lord, murmuraient les plus âgés.

Il y avait quelques hommes plus raisonnables parmi eux. C'est à ceux-ci qu'il s'adressa :

CHRONIQUE

La mode à Paris

C'EST la ligne générale qui fait le style d'une saison, mais seuls les détails transforment cette froide épure et donnent à la mode son caractère de nouveauté, cette petite touche de "jamais vu", même si les couturiers ont puisé leur inspiration dans la poudre des siècles.

Cette saison, les détails nouveaux sont nombreux, amusants, significatifs.

Analysons-les rapidement en jetant sur la femme de l'hiver 1937 un bref regard, de la tête aux pieds.

Les chapeaux appartiennent à la catégorie du pittoresque historique; il y a le feutre surmonté d'une plume toute droite, évocateur d'un seizième siècle stylisé; le bonnet de police; le bonnet "afghan" ou à la husarde, en velours ou en fourrure; le turban persan, moins sagement drapé qu'autrefois, il s'élance en des volutes hardies; il y a le bérêt à pans coupés, dont une plume poursuit le mouvement le plus accentué; nous verrons le bérêt, très "comédie italienne", légèrement froncé, et le chapeau pointu du magicien.

La jaquette ou le manteau de forme tubulaire, violent triompher le col Eaton, ou l'amusante austerité du col "Armée du Salut", le strict col militaire et les revers Directoire.

Autre caractéristique: l'emploi généralisé de la fourrure. Elle est partout, empruntant les personnalités les plus diverses. Ici découpée en lanières, elle se pose sur le drap sombre de cette redingote; là, roulée sur elle-même, elle devient rosette et termine l'encolure. Elle se charge de boutonage, parfois elle décrit des arabesques savantes sur une jaquette.

Mais ce sont les corsages qui ont surtout excité l'inspiration des couturiers. Serrés à la taille, ils se drapent vers le haut. Froncé, tendu, coulé, le tissu souple souligne la poitrine, la robe se fait soutien-gorge à l'occasion.

Des effets de guimpes et d'empêchements illustrent plus d'un modèle.

Le drapé semble avoir atteint cette saison l'apogée de sa brillante carrière. Il s'exprime en plus obliques, horizontaux, transversaux. L'étoffe tendue "plaque" tout le long du corps, mouline les hanches, amenuisant la taille à l'extrême, affinant le galbe des jambes.

Les robes du soir sont celles d'une infante ou d'une incroyable. Les premières voient s'épanouir au-dessous d'une taille de guêpe de larges jupes à paniers. Certaines d'entre elles sont noires en faille, d'autres en velours chatoyant. Les secondes citées accordent de l'importance uniquement à la gorge et subtilement comme par enchantement la taille et les hanches.

Le grand chapeau en panne brillante accompagnera à nouveau les robes décolletées et ceci est une nouveauté sensationnelle.

Les souliers ont abandonné les talons plats, ils sont de hauteur moyenne et taillés "à facettes" comme les pierres précieuses. Les gants, sillonnés de nervures, hérissés de petites pincettes et parfois froncés, se font en antilope, renne et daim, d'une teinte chaude et vibrante dénommée "teinture d'iodine", qui s'accorde parfaitement avec les tailleries noires ou marine.

Des broches pendantes, des colliers à plusieurs rangs, des agrafes à pendeloques ornent les encolures montantes des robes de linage.

Voilà terminée cette "revue de détail", comme on dit à la caserne. Mais aucune sanction de la salle de police ne la suivra, votre capitaine s'applaudissant le bon goût et votre lieutenant la grâce.

M. M.

...Quelques idées nouvelles glanées de-ci de-là : une robe du soir drapée à la poitrine, appuyée à la taille sans ceinture en romain noir. Les manches courtes sont entièrement brodées de strass et donnent une note brillante, très habillée. Une autre robe également se découpe sur un buste en crêpe, turquoises dont le décolleté est brodé de fils d'acier et de grosses turquoises.

...Des effets de garnitures en largeur autour des épaules; bande de froncées sur une robe de crêpe violet avec même disposition autour des hanches, étroites bandes d'astrakan posées sur une cape de velours de laine noir, petites tresses cirées simulant l'empêchement et se retrouvant au-dessus des hanches... Larges ceintures en gros-grain foncé incrusté au milieu de gros-grain rouge... Grosse colerette double en tulle noir sur une jaquette en drap satin noir... Beaucoup de blouses en velours clair : corail, orange, turquoises... Quelques longues tuniques en satin blanc, lamé fleuri, velours écossais, duvetine blanc violacé... Ceintures corrélières passant dans des anneaux de nacre, se nouant sur le côté... Des robes d'après-midi en lamé mélangé de laine noir et argent, marron et or... Des blanches légèrement bleutées, roses ou tirant sur le sable... Tous les dérivés du "dhou" employés un peu partout... Cols très montants sur le cou... Des corsages drapés sur l'avant, soit de biais... Manches montées à fronces ou partant d'un empêchement, larges dont l'ampleur est retenue dans un poignet.

...L'emploi à l'infinité de la fourrure. La crise continuant à sévir, les prix devenant prohibitifs, jamais on ne vit un tel luxe de splendides toisons. Renards argentés composent des manteaux entiers ou se mettent à plusieurs pour orner nos vêtements et tailleries; redingotes de breischwanz ou de vision, manteaux longs ou trois-quarts d'astrakan, loutre castor, agneau de Bombay ou des Indes... Grands cols ondulés autour du visage, drapés descendant à la taille, basques évasées, revers, coquilles, hautes poignets évasés au coude, grandes poches, gilets, boléros, nombreuses bandes droites ou de biais garnissent nos vêtements de linage. Même nos robes du soir s'en parent, et quelques traînes et décolletés sont ourlés d'une fourrure sombre rehaussant le tissu clair... Une amusante silhouette rappelant l'époque 1889 avec haut de jupe drapé en forme lavandière coupé derrière par une partie froncée ou de larges pans. Le soir nous la voyons exécutée en satin raide, le jour en linage ou en crêpe... Lancées par une de nos premières maisons de couture, des bandes de mohair en différentes largeurs sont posées sur des robes de linage le plus souvent entre les hanches et la poitrine, coupées parfois par une étroite ceinture en tissu de la robe. C'est une note nouvelle, jolie sans excentricité.

...Des manteaux et des jaquettes très collants, épousant le buste et fermés devant par une fermeture-éclair invisible allant de haut en bas. Cette mode demande une femme mince, bien faite et en ce cas la ligne est ravissante.

R. B.

(Le Temps)

L'oeuvre des tabernacles

Le grand salut annuel de fondation, dit salut de Mlle Leber, aura lieu, à la Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame, le vendredi 15 octobre, à 3 heures de l'après-midi. Toutes les dames de l'oeuvre sont instamment priées d'y assister et d'y amener leurs amies.

Préparation de sandwiches variés

Les cours de démonstration culinaire à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est, blvd St-Joseph, se donneront à 2 heures et à 7 h. 30, mercredi prochain. Pour répondre à la demande générale, au début de la saison, ces cours porteront sur la préparation des sandwiches les plus variés : rectangles aux amandes, sandwiches à bœuf, sandwiches aux oeufs d'or, sandwiches "Face de citrouille", sandwiches croustillants au homard, bâtonnets aux amandes, sandwiches incrustés, sandwiches en damier, sandwiches chili, petits pains au fromage.

Quelle ressource pour une maîtresse de maison qui aime à recevoir que de pouvoir faire des sandwiches non seulement succulents et nouveaux mais qui sont une véritable décoration sur la table de thé!

Note de la secrétaire de la Société d'Etude et de Conférences

La secrétaire de la Société d'Etude et de Conférences s'excuse auprès des membres et des abonnées des erreurs qu'ils auront relevées dans le programme de la Société pour 1937-38. On verra bien tenir compte de l'errata suivant: lire M. Jean Penverne et non M. Jean-Marie Penverne; Château de Ramezay au lieu de Château Ramsay et Le Père Labat au lieu de Père Labat.

La secrétaire de la Société regrette que, par suite d'un malentendu, le bon à tirer ait été inscrit sur une épreuve mal corrigée.

Coulé par des torpilleurs britanniques?

Bone, Algérie, 12. — Les officiers et les membres de l'équipage du cargo espagnol "Cabo Santo Tome", attaqué et coulé près du cap Rosa dimanche, ont été rescapés et ramènés ici aujourd'hui. Ils prétendent que leur navire fut attaqué par 2 torpilleurs arborant le pavillon britannique. Une bouillotte du cargo fit explosion tuant un marin et en blessant 12 autres.

— Qu'y a-t-il? demanda-t-il une seconde fois, de façon plus impérative encore.

Ce qui le frappait était que, pendant que les jeunes gens et leurs chiens menaient le tapage, criant, se bousculant, jurant et aboyant, aucun bruit ne venait de la hutte.

Les persécutés ont-ils peur? se demandait-il, retenant à grand-peine son cheval au milieu de tout ce hurlement.

— Mais répondez-moi donc! fit-il, maintenant furieux. Quelle diable de besogne faites-vous là?

Il était vraisemblable qu'ils avaient cerné dans cette hutte quelque pauvre vieille femme qu'ils pensaient être une sorcière.

On croyait encore à la sorcellerie dans ces plaines sauvages et souvent on en usait rudement avec ceux qui en étaient soupçonnés.

La clameur cessa un instant et l'un des plus vieux s'avança :

— Elle est enfermée là avec le renard et nous allons les brûler ensemble s'ils ne sortent pas. Elle nous tient tête, ici, depuis près de trois heures!

Pourquoi cela? De qui s'agit-il?

— Sans attendre la réponse, il frappa rudement de sa cravache un jeune paysan qui tenait quelques allumettes, tout prêt à les enflammer.

Il y avait déjà une assez grande quantité de bois morts disposés autour de la hutte qui, sans l'intervention opportune de Guilroy, eût flambé comme une botte de paille.

Personne ne répondit, mais quelques-uns faisaient entendre des grognements comme des bêtes de proie à qui on enlèverait leur victime.

— Répondez-moi, ou par le diable, vous vous en repentez, foi de Guilroy. Vous êtes sur mes terres etc.

C'est un petit renard qu'elle nous a pris, cria le plus courageux. Nous le chassions avec nos chiens, et nous le pousions dans une crevasse quand elle est arrivée. Elle l'a pris dans ses bras et s'est sauvée en l'emportant. Nous l'avons poursuivi.



● Quatre créations de Paris. De gauche à droite : 1—Cape de tweed quadrillé en tan et noir, sur une robe de laine tan. 2—Ce manteau de linage bleu-marine à texture en nid d'abeille est garni de perles blanches qui dessinent la ligne des goussets, des manchettes et du col. 3—Costume de linage lie de vin. De larges bandes de cuir plaquées garnissent les emmanchures et les goussets du corsage. 4—Ce manteau de linage noir est garni d'un col et d'une écharpe en fourrure dont le noir et blanc s'harmonise avec les grands boutons.



MONDANITÉS

On annonce les fiançailles de Mlle Phyllis-Mary Floud, fille de sir Francis Floud, haut commissaire du Royaume-Uni au Canada, et de lady Floud, avec M. Peter-Francis du Sautoy, fils du colonel et de Mme E.-F. du Sautoy, de Barnt Green, Worcestershire, Angleterre.

Le mariage de Mlle Marguerite Faribault, fille de Mme B.-D. Faribault, avec Me Bernard Lacasse, fils de Me N.-U. Lacasse, C. R., et de Mme Lacasse, décédée, sera béni, par M. l'abbé Paul-N. Desaulniers, curé de Saint-Antoine de Manchester, N.H., le samedi 30 octobre, à dix heures, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame.

Mlle Suzanne Lacasse, sœur du marié sera dame d'honneur et MM. Roger Biron, Léo L'Espérance, Paul Guévremont et André Lacasse placeront les invités.

M. et Mme W.-L. Goodman, avenue Van Horne, Côte des Neiges, annoncent le mariage de leur fille, Frances-Gertrude, avec M. Pamphile Horace Bélanger, fils de M. et de Mme Adélaïde Bélanger, de St-Laurent, décédés. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, en l'église St-Pascal-Baylon, le samedi 16 octobre.

Le mariage de Mlle Marcelle Paradis, fille de M. Oscar Paradis, décédé, et de Mme Paradis, avec M. Pierre Dupras, fils de M. Pierre Dupras décédé et de Mme Dupras, sera célébré en l'église St-Stanislas de Kostka, le mercredi 20 octobre, à huit heures et demie.

Mme André Jobin recevra le mardi 26 octobre, à l'heure du thé, en l'honneur de sa fille, Francine, débutante.

Mme G.-Paul Beaudry recevra, à l'heure du thé, le mercredi 3 novembre, en l'honneur de sa fille, Suzette, débutante.

Le docteur et Mme Lionel Darche, de Sherbrooke, ont reçu ces jours derniers, au Country Club, en l'honneur du docteur et de Mme Richard Gaudet et du docteur et de Mme Guy Bertrand, à l'occasion de leur départ pour l'Europe.

Mme C.-S. Gzowski recevra, à l'heure du thé, le vendredi 15 octobre, pour sa fille, Barbara, débutante.

Plusieurs réceptions sont données en l'honneur de Mlle Marguerite Faribault, à l'occasion de son prochain mariage. Samedi dernier, Mlle Madeleine Content recevait en l'honneur de Mlle Faribault et de son fiancé, Me Bernard Lacasse; aujourd'hui Mme Jean Pontbriand recevra à l'heure du thé pour Mlle Faribault; un déjeuner sera offert, jeudi, par Mme Vianney Favreau et Mlle Simone Dansereau réunira des invités, à l'heure du thé; Mlle Berthe et Jeannine Lafleur recevront à déjeuner, au Windsor, le samedi 16 octobre; M. et Mme Jacques Fournier donneront un bridge, le dimanche soir 17 octobre pour Mlle Faribault et M. Lacasse. Le lundi 18 octobre, un déjeuner sera offert en l'honneur de Mlle Faribault par Mlle Marie Saint-Onge; un shower d'ustensiles de cuisine, organisé par Mmes Réal

Angers et Prud'homme Saint-Germain aura lieu, le mardi 19 octobre, chez leur mère, Mme François LeMoine DeMartigny; Mmes Charles Durand recevra, à l'heure du thé, le jeudi 21 octobre.

Mlle Louise Paradis a reçu à déjeuner, samedi au Mount Stephen Club, en l'honneur de Mlle Andrée Gibeault, d'Ottawa, à l'occasion de son prochain mariage. Hier, Mlle Jacqueline Dugal réunissait à déjeuner quelques invités, pour Mlle Gibeault.

Mme G.-Victor Whitehead a reçu à l'heure du thé, hier, en l'honneur de Mlle Ellison Cooper, débutante. La table de thé était décorée de fleurs et de feuillage d'automne. Mmes G.-E. Robertson, Charles Robertson, Richard Jack et Charles Poor servaient le thé et les glaces aidées de Mlle Diana MacDougall, Gillan Hessey-White, Margot McDougall, Mary Scott-Fry, Helen Wood et Elaine Goodall.

La marquise Richardo Guidi di Bardo s'est embarquée, samedi, à bord de l'"Empress of Britain" pour retourner à Paris, après avoir passé plusieurs mois à Montréal, chez sa mère, Mme Yvon Dupré.

M. et Mme Francis Saint-Pierre, M. Jean Saint-Pierre et M. et Mme H. Godbout ont passé la dernière fin de semaine au Club Seignurial.

M. et Mme Roger Ouimet, de retour de leur voyage de noces, passent quelques jours à Québec, les hôtes de

l'honorable et de Mme Ernest Lapointe. M. et Mme Ouimet viendront habiter Montréal.

Le prince et la princesse N. Eristav-Eristoff, de Bayville, le docteur et Mme J. Booth, d'Ottawa, le docteur et Mme J.-Aimé Darche, de Sherbrooke, Mme H.-S. Tobin, de Vancouver, de passage à Montréal, se sont inscrits au Mont-Royal.

Mme Alex. Martin, Mlle Jacqueline et Claire Martin, ainsi que M. et Mme Jacques Forget étaient à Québec, samedi, à l'occasion du départ pour l'Europe de lady Forget.

M. Dantès Belleau est de retour d'Ottawa où il a été l'invité de M. et de Mme De Guarnendia.

M. Jean-René Desmarais, de Toronto, était de passage à Montréal, en fin de semaine, à l'occasion du mariage Masson-Beaulieu.

Mlle A. Brassard a quitté New-York récemment pour l'Europe, où elle passera quelques semaines.

Le jeu de "Queen Mary" sera lancé en 1940

Londres, 12. — Sir Percy Bates, président de la ligne Cunard White Star, a annoncé à Southampton, hier, que le frère jumeau du "Queen Mary", sera lancé en 1940 date du centenaire de la compagnie. Le nouveau paquebot aura la même dimension et une vitesse identique, sauf quelques légères différences.

Dans l'intervalle, la Cunard a l'intention de lancer un plus petit paquebot pour être mis en service conjointement avec le "Georgic" et le "Britannic".

LA BELLE-SOEUR ET LE NEVEU DU ROI GEORGE



● Le prince Edouard, fils du duc et de la duchesse de Kent, photographié avec sa mère à l'occasion de son second anniversaire de naissance. Il est né le 9 octobre 1935. C'est le cinquième prince dans l'ordre de succession au trône anglais.

Protestation de la "Canadian Press"

Contre la nouvelle loi de M. Aberhart sur la presse

Toronto, 12. (P.C.) — Protestant contre une loi adoptée à la dernière session de l'Assemblée législative, la "Canadian Press", déclare qu'elle approuve fermement la liberté d'expression publiquement ses opinions, mais proteste contre l'atteinte qui vient d'être portée à cette liberté dans la loi de loi, no. 9, à la dernière session de l'Assemblée législative de l'Alberta et qui a pour titre: "An act to ensure the publication of accurate news and information". (Une loi pour assurer la publication de nouvelles et d'informations vraies et contrôlées).

"En conséquence, le bureau de direction de la "Presse Canadienne", soumet respectueusement sa protestation auprès du gouverneur-général-en-conseil".

Anniversaire de fondation du Bien-Etre de la Jeunesse

Les grandes fêtes qui marqueront la célébration du 25e anniversaire de fondation de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse, commençant le 14 novembre, auront une brillante conclusion. En effet, le jeudi 18 novembre, au Monument National, à 8 h. 30 du soir, sera donné un grand concert, sous la direction de M. Charles Goulet, avec les concours des Disciples de Massenet, dont il est l'animateur. Aux intermèdes, on aura le plaisir d'entendre M. Lionel Dunaia, baryton, Mlle Gilberte Martin, pianiste, Mlle Marthe Lapointe et plusieurs autres artistes dont nous donnerons les noms plus tard. Les billets sont en vente actuellement aux endroits suivants: Ed. Archambault, 500 est, rue Sainte-Catherine; J. O. Pineault, 466 est, rue Mont-Royal; Granger Frères Ltée, 56 ouest, rue Notre-Dame; Dupuis Frères Ltée, 855 est, rue Sainte-Catherine. Pour informations, s'adresser au bureau de l'Association, FR. 3300.

Vente à l'enchère à l'exposition de Sherbrooke

Sherbrooke, 12. — La direction de l'exposition d'hiver, exposition qui se tiendra ici du 20 au 23 du courant, a décidé de mettre encore cette année au programme une vente à l'enchère de beaux objets.

On aura une idée des résultats de la vente à l'enchère de l'an dernier en considérant la vente de certains porcs, 12 1-2 cents la livre, poids vif, ce qui était un record du genre. Un bœuf a obtenu 0.51 la livre sur pieds, des bœuvillons ont été vendus à 0.15 la livre sur pieds. Tous ces animaux furent revendus en casses à des maisons de commerce qui paieront de hauts prix.

Les concurrents seront encore plus nombreux cette année (croix-on).

FEUILLETON du "Canada"

GLADYS

par WILLIAMSON

No 4

13 octobre 1937

(Suite)

Bientôt cependant son attention fut attirée par un groupe de gens massés sur le côté droit de la lande, leurs silhouettes sombres se dégageant sur le relief formé par un ciel d'azur.

A mesure qu'il s'approchait, il entendait un bruit de voix irritées et il ne tarda pas à voir des gamin et des chiens livrant un brutal assaut à une malheureuse chatte en planche.

La cause de l'excitation était évidemment cette chatte.

Il s'adonnait à quelque sport barbare, pensa Guilroy, prêt à tourner bride. Mais les cris devenaient inquiétants.

— Mettons le feu! Brûlons-la!

Il savait que les gens de cette partie de son domaine étaient moins civilisés que ceux qui avoisinaient Guilroy, mais il lui parut que leur fureur dépassait les bornes, et il s'avança rapidement.

— Qui est dans cette cahute? demanda-t-il sévèrement et que comptez-vous faire?

Les meneurs s'arrêtèrent, mais le regardèrent sans peur.

— C'est le Lord, murmuraient les plus âgés.

Il y avait quelques hommes plus raisonnables parmi eux. C'est à ceux-ci qu'il s'adressa :

M. Drouin réitère sa déclaration à propos du comité protestant

Les étudiants de Québec ne viennent pas à Montréal

Québec, 12. — Sur le conseil de Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, M. Léopold Larouche, président des étudiants en droit, a fait abandonner par ses camarades leur projet de voyage à Montréal. Ils devaient partir samedi, pour rendre visite à leurs confrères, les étudiants en droit de l'Université de Montréal.

Six morts dans la province d'Ontario

C'est le bilan de la fin-de-semaine du jour des actions de grâces

Toronto, 12. (P.C.). — Les journées de samedi, dimanche et lundi accusent ce matin, dans l'Ontario, un bilan tragique: six personnes tuées. Trois d'entre elles furent victimes d'accidents de chasse; une autre frappée par un train et succomba à une fracture du crâne, pendant que les deux dernières étaient écrasées à mort par l'automobile.

Deux des morts sont de tout jeunes garçons: Donald Graham, 13 ans, succomba à l'hôpital du Sault-Sainte-Marie, après avoir reçu accidentellement dans l'abdomen une décharge de fusil, alors qu'il accompagnait son père, le docteur F.W. Graham, dans une excursion de chasse, dans la baie Maskinongé, sur la rivière Sainte-Marie. Les mêmes circonstances ont accompagné la mort de Harvey Stewart, 25 ans, près d'Orillia.

Le troisième accident de chasse est survenu à Timmins, samedi et la victime est Augustine Kader, 16 ans.

La quatrième victime est un ouvrier, Freeman Lucas, 57 ans, qui fut frappé, par une locomotive dans les cours du chemin de fer, à Windsor. Les deux dernières: James Horner, 23 ans, et James-G. Blackwood, 36 ans, ont été victimes d'accidents d'automobile. Le nombre des blessés de la route dépasse 13.

Récompense à un jeune sauveteur

M. Roger Ménard reçoit une médaille de la Ligue de sécurité

M. Roger Ménard, employé de la Tree Line Navigation Co. a reçu hier matin, la médaille d'appréciation ainsi que le certificat d'honneur qui lui ont été offerts par la Ligue de Sécurité de la province de Québec, pour avoir sauvé la vie d'un garçon qui allait se noyer. La présentation eut lieu dans les hangars de la compagnie de navigation, au pied de la rue Colborne. C'est le 8 juillet dernier que M. Ménard a sauvé la vie d'un garçon qui venait de tomber à l'eau, dans le canal Lachine, tout près de l'endroit où il travaillait.

C'est le président de la Ligue, l'hon. Alfred Leduc, qui lui a remis la médaille et le certificat et qui l'a vivement félicité. M. Leduc était accompagné du Dr E.J.C. Kennedy, vice-président de la Ligue, de MM. W.D. Simpson et Nolin Trudeau, également de la Ligue, ainsi que des officiers supérieurs de la Tree Line Navigation Co., au nombre desquels M. A.C.D. Smart, agent général, O.F. Edwards, agent des réclamations, H.D. Fleet, gérant du trafic et B.E. Jackson, autrefois agent des réclamations.

M. C. Ménard, père du héros de la fête et employé de la compagnie, était présent à la cérémonie.

Le sauvetage opéré par le jeune Ménard eut lieu à l'heure du dîner, le 8 juillet dernier. M. Roger Ménard, qui est âgé de 18 ans, se tenait sur le quai et regardait pêcher deux garçons, quand l'un d'eux-ci perdit l'équilibre et tomba à l'eau. Roger Ménard attendit quelque peu pour voir si l'enfant reviendrait à la surface, mais comme il ne le voyait pas remonter, sans prendre le temps d'enlever ses vêtements, il plongea et trouva la victime au fond et cramponnée à un câble. Ménard remonta à la surface pour respirer et plongea de nouveau, put dégager la victime et la ramener au bord où les autres compagnons de Ménard vinrent à son aide et ramener à la vie l'enfant inanimé. Ce n'est qu'après la présentation de cette médaille que les directeurs de la Ligue apprirent que le nom de l'enfant sauvé par Ménard est Léonard Provost, âgé de 10 ans, demeurant à 813 rue Wellington.

LE GUIDE DE MONTREAL LOVELL

312 PAGES — FORMAT DE POCHE — ILLUSTRÉ

Contenant

- la description et les numéros au croisement de toutes les rues de Montréal, Longueuil, Outremont, St-Lambert, Verdun, Westmount, Hampstead, Montréal-Est, Montréal-Sud, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Ville LaSalle, Ville St-Laurent, et Ville St-Pierre
- Aussi les règlements de la circulation et la liste complète de tous les

Appartements **Endroits d'intérêt**
Banques **Hôtels**
Bureaux de Poste **Hôpitaux**
Cinéma **Immeubles**
Clubs **à bureaux**
Collèges **Postes de police**
Conciergeries **et pompiers**
Cours de justice **Routes de**
Eglises **tramways**

Prix 50c

CHEZ VOTRE LIBRAIRE
ou franco de

John Lovell & Son, Limited
Fondée en 1835
MONTREAL, CANADA



DES SOLDATS CHINOIS EN PREMIERE LIGNE

Ces soldats chinois viennent d'apprendre que les japonais vont les attaquer avec des gaz asphyxiants. Chacun s'est empressé de mettre son masque.

Chronique ouvrière

On s'objecte au contrat de l'industrie du meuble

Les manufacturiers et les ouvriers demandent au ministère du Travail de faire certaines modifications d'ordre technique. — Deux mille ouvriers sont affectés par ce contrat de travail

Les salaires sont majorés de quinze pour cent

Plusieurs objections d'ordre technique au contrat collectif de l'industrie du meuble ont été soulevées par les manufacturiers et les représentants de la Fédération des ouvriers du meuble lors d'une conférence tenue hier après-midi au ministère du Travail de la province de Québec. Le secrétaire du ministère, M. O'Connell-Maher, reçut la délégation.

Ces objections n'ont pas trait toutefois aux salaires minima et aux heures de travail précisées dans la nouvelle convention collective. Elles se rapportent seulement à la classification des employés que l'on juge insuffisante. La Fédération n'admet pas, par exemple, que certaines classes d'ouvriers qui accomplissent d'autres travaux que ceux du bois, mais qui travaillent tout de même dans l'atelier, soient ignorés dans le contrat collectif.

Les manufacturiers ont soumis également plusieurs autres objections qui ont trait à des règlements techniques. Aucune décision n'a été prise lors de la conférence. Les manufacturiers de même que les ouvriers ont laissé au ministère du Travail le soin de porter les amendements nécessaires au contrat.

Le président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, M. Alfred Charpentier, qui dirigeait hier la délégation au ministère du Travail, nous a déclaré hier soir que ce contrat collectif majorait d'environ quinze pour cent les salaires des ouvriers de l'industrie du meuble. Il diminue également la durée du travail de soixante à cinquante-cinq heures par semaine.

«Les membres des syndicats affiliés à la fédération sont satisfaits de ces nouvelles conditions», dit-il. Le contrat aura une juridiction provinciale et aidera encore cette année à diminuer la concurrence en obligeant tous les employeurs à payer des salaires raisonnables. Les résultats obtenus l'an dernier à ce sujet ont été satisfaisants.

Le contrat collectif est signé par tous les manufacturiers du meuble de la province, par la Fédération des ouvriers du meuble et l'association ouvrière de Beauharnois. Il affecte environ deux mille ouvriers. La majorité de ces derniers font partie des syndicats situés à Victoriaville, Gifford, Coaticook, Cowansville et Beauharnois. Le montant des salaires payés annuellement dans cette industrie est d'environ un million. La fabrication du meuble s'est développée beaucoup depuis cinq ans dans notre province. Elle est une de nos industries les plus prospères.

Les ouvriers de l'industrie du transport réclament un salaire de 40 sous de l'heure

La négociation d'une convention collective de travail a été entamée, il y a quelque temps, dans l'industrie du transport et il est probable que des développements intéressants se produisent dans quelques semaines. Ceux qui discutent actuellement ce projet sont l'Automotive Transport Association of the Province of Québec, et la Fédération nationale des ouvriers du transport.

A date, les représentants patronaux et ouvriers ont approuvé le principe d'une convention collective dans l'industrie du transport, pourvu qu'elle s'applique à toute la province de Québec. Les employeurs exigeraient encore que les mêmes conditions de travail et les mêmes salaires soient appliqués dans la province, afin de diminuer la concurrence que se livrent les compagnies. Ces deux conditions particulières posées par les patrons pour l'adoption d'un contrat de travail.

La Fédération ne s'oppose à aucune de ces conditions posées par les employeurs. Elle comprend que ces derniers ont droit à une certaine protection pour l'exploitation de leur commerce. Ce qu'elle réclame c'est un salaire minimum d'au moins 40 sous de l'heure et la limitation de la durée du travail à 55 heures par semaine.

Le président de la Fédération, M. V.E. Dupont, nous a déclaré hier soir qu'il espérait en arriver bientôt à une entente avec les employeurs au sujet de ce contrat de travail. «Nous avons fait certaines concessions qui, je crois, faciliteront l'adoption d'un contrat de travail dans cette industrie», dit-il. Nous voulons que nos membres soient protégés, mais nous comprenons également que les patrons ont droit à certaines garanties pour l'exploitation de leur commerce.

Autres nouvelles du monde ouvrier

On fonde une nouvelle union chez les charretiers, les chauffeurs et les ouvriers des entrepôts du port de Montréal

Une nouvelle union vient de se fonder chez les charretiers, les chauffeurs et les hommes employés dans les entrepôts du port de Montréal. La première assemblée des membres s'est tenue dimanche dernier sous la présidence de M. Raoul Trépanier, vice-président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Le recrutement se fait facilement et les organisateurs comptent que ce mouvement groupera environ mille membres lorsque la campagne d'organisation sera terminée.

On invite tous ces ouvriers à assister à la prochaine réunion qui se tiendra dimanche, à 2 heures au No 406, rue du Champ de Mars. Des questions d'une importance toute particulière seront discutées. Pour plus amples renseignements, on est prié de s'adresser aux quartiers généraux, situés au No 406, rue du Champ de Mars.

L'association indépendante des propriétaires, marchands, ouvriers de Rosemont et Montcalm

L'association indépendante des marchands, ouvriers et propriétaires des quartiers Rosemont et Montcalm tiendra une réunion régulière ce soir, à 8 heures au No 2809, rue Masson. M. J.-H.R. Charpentier présidera. L'échevin du quartier Rosemont, M. J.-H. Brien, fera sa première visite aux membres de l'association. Le public en général est invité. Demain soir il y aura une causerie au même endroit donné par un professeur de l'Université McGill.

Avis aux employés des fabriques de breuvages gazeux

On donne avis aux employés des fabriques de breuvages gazeux qu'une assemblée se tiendra ce soir, à 8 heures à la salle de l'Union du Commerce, située au No 1079, rue Berri. Des orateurs y adresseront la parole et traiteront de questions ouvrières.

Le renouvellement d'un traité d'amitié

Paris, 12. — La France et la Yougoslavie ont renouvelé leur traité d'amitié et leurs consultations aujourd'hui. C'est le premier ministre Milan Stijadovich qui conduisit les conversations avec le ministre des affaires étrangères, M. Yvon Delbos.

Bingo au profit de la Saint-Vincent-de-Paul

Un bingo, organisé sous les auspices de la conférence Notre-Dame-du-Rosaire de la société Saint-Vincent-de-Paul, aura lieu du 14 au 23 octobre à la salle paroissiale Notre-Dame-du-Rosaire, coin des rues Villavay et Boyer. Ce bingo sera au profit des œuvres de la conférence Notre-Dame-du-Rosaire. Entrée libre.

Avis aux employés de garages de Montréal

Tous les employés de service dans les garages sont priés de prendre note qu'une assemblée régulière se tiendra ce soir, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny. Des questions d'un intérêt particulier leur seront soumises. On discutera le moyen d'améliorer leurs salaires et leurs conditions de travail. Des orateurs ouvriers exposeront les avantages de faire partie d'un syndicat de métier.

Séance régulière du conseil Central des syndicats catholiques de Montréal

Le conseil Central des syndicats catholiques de Montréal tiendra séance demain soir, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny, sous la présidence de M. Philippe Girard. Les directeurs soumettront un rapport détaillé de leurs travaux.

La restauration de l'ancien nom de Pékin

Peiping, 12. — Le comité japonais pour le maintien de l'ordre a publié une proclamation restaurant à Peiping son ancien nom de Pékin. Peiping veut dire «ville du nord», tandis que Pékin signifie «capitale du nord».

La déclaration de M. Duplessis au sujet du comité protestant

"Nul n'a autorisé l'envoi de la lettre par laquelle on demandait ces démissions"

La sincérité de M. Fisher

«Les membres du comité protestant de l'Instruction publique, qui ont reçu la lettre regrettable par laquelle on demandait leur démission», déclarait hier matin l'hon. Maurice Duplessis, lettre publiée dans les journaux et dont je pris connaissance à mon retour de vacances, au début d'octobre, voudront bien n'en pas tenir compte. Je suis convaincu que l'hon. M. Fisher, qui est un protestant sincère et dévoué, n'a pas autorisé l'envoi de cette lettre. Quant au gouvernement, il considère que le statu quo, qui existait avant l'envoi de ladite lettre malheureuse, doit continuer, cela jusqu'à ce que l'autorité protestante compétente, dans l'exercice de son autonomie, en ait décidé autrement. Nous sommes d'opinion que cette affaire a déjà suscité assez de discussions et, vu la déclaration catégorique du chef du gouvernement, que l'incident devrait être considéré clos. Des erreurs évidentes ont été commises, elles seront réparées aussitôt que possible et la cause éducationnelle n'aurait rien à gagner si le débat était prolongé.

Des journalistes avaient demandé à M. Duplessis s'il avait quelque déclaration à faire au sujet de l'incident du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique: «C'est, dit-il, un incident très regrettable qui n'a jamais été autorisé par le gouvernement et que le gouvernement déplore. La lettre qui a été envoyée et le ton de la lettre ne sont pas justifiables.

«Nous croyons au respect des droits des minorités en cette province et à la complète autonomie du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique. La sincérité et les bonnes intentions de l'honorable M. Martin Fisher ne peuvent honnêtement être mises en doute. Ce n'est pas la politique du gouvernement actuel de s'immiscer dans ces questions mais d'accorder aux autorités protestantes compétentes la collaboration qu'elles demandent ou qu'elles demanderont au gouvernement si elles le jugent à propos.

«Leur autonomie sera toujours sauvegardée et jamais le gouvernement ne violera ou ne tentera de violer ces principes dans lesquels il croit et qu'il mettra toujours en application. La question éducationnelle doit rester au-dessus des contingences politiques.

«Il est absolument faux — et seuls disent le contraire des esprits éminemment de mauvaise foi et des gens qui tentent de pêcher en eau trouble — que le premier ministre de la province de Québec soit intervenu dans cette question. Nous avons dit et proclamé à plusieurs reprises que la coopération entre les deux grandes races, entre les citoyens protestants et les citoyens catholiques qui habitent cette province, doit exister sur des bases de justice et d'équité. Elle est essentielle à la paix nationale, qui doit exister pour le progrès et la prospérité durables de la province».

Reprise du travail à la papeterie de Chicoutimi

M. Maurice Duplessis, premier-ministre de la province, a déclaré qu'il a reçu d'hommes d'affaires, au sujet de la reprise de la manufacture de la pulpe et du sulfite à Chicoutimi des propositions très sérieuses, et qu'il a raison de croire que prochainement Chicoutimi verra l'établissement d'industries solides qui feront disparaître le chômage et ramèneront la prospérité.

au sujet de l'éducation, l'incident doit être clos. Des erreurs évidentes ont été commises; elles seront réparées aussitôt que possible et la cause de l'éducation n'a rien à gagner à ce que le débat se continue et s'envenime dans une acrimonie stérile et dommageable. Comme je l'ai déjà dit, le gouvernement ne tolérera pas d'ingérence de qui que ce soit dans la question d'éducation.

«Le gouvernement et le premier ministre n'ont jamais autorisé l'envoi de la lettre, lettre que je considère inconvenante.

M. Duplessis ajoute que la déclaration qu'il vient de faire au sujet de la politique du gouvernement dans la question éducationnelle est faite au nom de son gouvernement. Il est entendu que la situation doit se continuer telle qu'elle était avant l'envoi de la lettre. C'est là la politique du gouvernement, que de ne pas s'immiscer dans les affaires de l'éducation. Il n'y a rien à gagner par l'acrimonie et les discussions.

"Au-dessus de la politique"

Le gouvernement a toujours eu comme politique de ne pas s'ingérer dans les affaires d'éducation, ajoute M. Duplessis. Ceux qui disent le contraire sont des gens qui cherchent à faire flèche de tout bois, pour des gains politiques, au risque de compromettre une cause qui est au-dessus de la politique. Ce sont les gens qui, après avoir attaqué par un mouvement séparatiste essaient de s'accrocher aux gens qu'ils combattent. Comme premier ministre de la province de Québec, dit M. Duplessis, je fais un appel à tous. Anglais et Français, catholiques et protestants, de coopérer pour toutes ces questions-là qui doivent rester en dehors de la politique y restent.

J.-P. Vézina a été réélu président

(Suite de la page 16)

secrétaire et R. Joly, R. Beaudry et S. Viger, comme scrutateurs, donneront les résultats suivants:

Président, J.-P. Vézina, vices-présidents, N. Faust et A. Gagné; secrétaire, Lucien Hamelin; assistant-secrétaire, E. Roger; trésorier, A. Goussier; assistant-trésorier, R. Corbiel; organisateur, A. Méthivier; syndics, C. Côté, E. Dansereau et M. Gendreau; commissaires ordonnateurs; C. Gagny et F. Aubry; directeurs: W. Faust, G. Charland, conseiller juridique, E. Marion, R. Tétrault, R. Patenaude, C. Petelle, G. Blouin et J.-A. Gauthier.

M. Francoeur, gouverneur de l'Association, donna quelques conseils aux jeunes, après avoir félicité les nouveaux élus. M. Azellus Denis, député fédéral, qui avait dû aller à Ottawa dans l'intérêt de ses électeurs, s'était fait excuser.

Assemblée de l'Union nationale à Montréal

Les amis de l'Union Nationale, les électeurs du comté de Dorion et tout spécialement les Italiens sont invités à la grande assemblée qui tiendra M. J.-G. Bélanger, député de Dorion à l'Assemblée législative, dimanche soir, prochain, à 8 h. 30, en la salle de l'école Lamontagne, angle des rues Saint-Denis et Beaubien. M. Bélanger rendra alors compte et son mandat.

Réponse favorable

Bruxelles, 12. (P.A.). — Le gouvernement belge a décidé aujourd'hui de répondre favorablement à la suggestion faite de tenir la conférence des 9 Puissances dans sa capitale.

On comprend aussi que le gouvernement belge proposera la dernière semaine d'octobre comme date de la réunion.

YEUX FATIGUÉS?

La vie moderne impose un gros effort à vos yeux et leur cause fréquemment fatigue, irritation et rougeur qui exigent un soulagement. Neuyes-les et apaisez-les avec Murine. Cette lotion aide la nature à conserver leur santé à vos yeux et des yeux en santé sont de beaux yeux. Employez Murine, soir et matin, pour le confort de vos yeux.

MURINE
pour les YEUX

EXCURSIONS de MONTREAL, 16-17 OCTOBRE

Tarif d'aller et retour en voitures ordinaires, départs et validité:

MÉGANTIC - \$3.50	MAGOG - \$1.90
Cookshire.....\$2.55	Knowlton.....\$1.50
Forster.....\$1.40	St-Guilhem.....\$1.25
Wardens.....\$1.40	Drummondville.....\$1.40
Cowansville.....\$1.15	Farnham.....\$0.90
LACHUTE - 90c	PAPINEAUVILLE - \$1.60
Grenville.....\$1.20	St-Augustin.....\$0.75
RIGAUD - 85c	ALFRED - \$1.40
St-Eugène.....\$1.00	St-Lazare.....\$0.75
Comon.....\$0.75	Vaudreuil.....\$0.75
PONT ROUGE \$3.00	LOUISEVILLE - \$1.50
La Pêraie.....\$2.40	Berthierville.....\$1.00
ST-GABRIEL - \$1.50	JOLIETTE - 75c
Grandes Piles.....\$2.15	St-Narcisse.....\$2.00
	St-Maurice.....\$1.90

DÉPART: Trains réguliers SAMEDI, 16 octobre, et trains de la matinée (là où ils circulent), DIMANCHE, 17 octobre.

RETOUR: Jusqu'au LUNDI SOIR, 18 octobre; de Mégantic à Cookshire incl., jusqu'au MARDI MATIN, 19 octobre.

PACIFIQUE CANADIEN

LE NORMANDIE ROOF CHEZ LES INFIRMES



Les artistes du Normandie Roof de l'hôtel Mont-Royal sont allés hier divertir les pensionnaires de l'hôpital militaire de Sainte-Anne-de-Bellefleur. On voit ici le joueur de contrebas donner une leçon à l'un des grands blessés.

La séance du conseil a été digne, paisible et tranquille

(Suite de la page 16)

500 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Dornal, de l'avenue Westbury à la rue Lemieux, et d'en accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, la Sicily Asphaltum Paving Co., Ltd au prix total approximatif de \$4,621. (Adopté. M. Dubreuil dissident.)

Quartier St-André

Recommandant que privilège soit accordé à Holt Renfrew and Co. Ltd de maintenir en place une soule à charbon sous le trottoir de la rue de la Montagne, à côté du No 1300 de la rue Sherbrooke, ouest. (Adopté.)

Quartier Mont-Royal

A l'effet de voter un crédit de \$19,800 pour la construction d'un égout dans l'avenue Barclay, du chemin de la Côte-des-Neiges à l'avenue Hudson, et dans l'avenue Hudson, de l'avenue Barclay en gagnant le sud, et d'en accorder le contrat au plus bas soumissionnaire: Dante Construction Co. Limited, au prix de \$9,948.08; et que les rôles de répartition de ces égouts ne soient mis en vigueur que dans 10 ans à compter de la date d'homologation desdits rôles. (Adopté.)

Quartiers Ahuntsic et Villiers

A l'effet de voter un crédit de \$980,000, pour la construction du tributaire d'égout Henri-Julien et d'en accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, The Atlas Construction Co. Ltd., au prix total de \$551,281.91. (Next meeting de l'échevin E. Bélanger.)

Quartier Ville-Marie

A l'effet de voter un crédit de \$1,200, pour la construction d'un trottoir sur le côté nord de la rue Craig, de la rue Amherst à la rue Wolfe, et d'en accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, M. J. W. Kelly, au prix de \$458.60. (Adopté. M. Dubreuil dissident.)

Quartier Mont-Royal

Soumettant un projet d'acte de servitude entre la Cité et les fiduciaires et exécuteurs testamentaires de James Roy Gordon concernant certains lots sur les chemins Kings-ton et Cedar Crescent, pour permettre la construction et l'entretien d'un égout. (Adopté.)

A l'effet de voter un crédit de \$40,000 pour payer des achats de volumes faits au cours de l'exercice 1936-37 pour la bibliothèque du Jardin Botanique. (Adopté.)

A l'effet de payer les factures de la Montreal Light Heat & Power Co., au montant de \$371.58, pour dépenses encourues pendant l'exercice 1936-37, pour le remplacement de parties de lampadaires servant à l'éclairage des rues. (Next meeting de l'échevin Brien.)

A l'effet d'autoriser le paiement de facture de la Montreal Light Heat & Power Co., au montant de \$18.20, pour l'éclairage des patinoires et glissoires. (Adopté.)

A l'effet d'amender un rapport en date du 16 septembre 1937, accordant diverses allocations et subventions de façon à porter à \$1,000.00 la subvention de la Montreal Association for the Blind et à \$400.00 celle de la Montreal Sailors' Institute. (Adopté.)

Transmettant une lettre du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales en réponse à une résolution du Conseil en date du 31 août 1937 au sujet de la loi relative à l'emploiement. (Aux archives.)

Transmettant un rapport de la Commission des Tramways de Montréal au sujet du service d'autobus projeté entre Ville LaSalle et Verdun. (Aux archives.)

Transmettant un projet de règlement à l'effet d'amender le règlement No 1055 concernant la construction des bâtiments dans certaines parties du quartier Mercier. (Adopté.)

Soumettant un projet de règlement à l'effet d'amender le règlement No 1383 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier de Lormier. (Adopté.)

Soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$30,000 pour l'inspection pyrométrique du système d'aqueduc. (Adopté.)

Commission des noms de rues. — Suggérant l'appellation ou le changement du nom de certaines rues. (Adopté.)

Oeuvres de Mozart interprétées par la troupe de Salzbourg

Deux oeuvres que la troupe jouera selon la véritable tradition mozartienne.

Des oeuvres que présentera la célèbre troupe lyrique du festival de Salzbourg il en est deux qui attirent spécialement l'attention de tous les amateurs d'opéra de Montréal. Ce sont "Cosi fan tutte" et "Le Nozze di Figaro". Inappréciables qu'ils sont de la véritable tradition mozartienne sous la direction de musiciens aussi renommés que Furtwängler, Bruno Walter, Toscanini et Otto Klemperer, les artistes de la troupe d'Opéra de Salzbourg, ne manquent pas de jouer ces oeuvres avec la plus grande orthodoxie. Elles contiennent d'ailleurs de ravissantes partitions d'orchestre et de chant.

On sait que dans son temps "Cosi fan tutte" passait pour une oeuvre "immorale" et "cynique". Elle était virtuellement mise à l'index par les esprits étroits d'alors. Aujourd'hui, on la considère comme une bien innocente plaisanterie si on la compare à la moralité de nos opéras modernes. La troupe de Salzbourg comprend soixante-quinze artistes dont trente instrumentistes et deux chefs d'orchestre. Les spectacles qu'elle présentera sont de la plus belle tenue artistique. Il y aura deux soirées les 28 et 29 du courant.

Causerie de M. Paul Morin à l'hôtel Windsor

L'Alliance des Montréalais, association littéraire et artistique, a le plaisir d'annoncer à ses membres l'ouverture de sa 66^e saison par un thé-causerie, qui aura lieu à l'hôtel Windsor, salon York le dimanche 17 octobre, à 4 heures de l'après-midi.

M. Paul Morin, avocat et poète bien connu des radiophiles, fera la causerie intitulée: "Les écoles poétiques depuis la guerre". Des poèmes illustrant la causerie seront interprétés par Mlle Fernand Grisé.

Au programme musical on aura le plaisir d'entendre Mlle Rolande Martin, violoniste et M. Louis Lamoureux, harpiste.

On peut dès maintenant s'inscrire et se procurer des billets en appelant: WE. 2579.

Au Capitol

Bette Davis et Henry Fonda sont les deux vedettes du film "That Certain Woman", que la Capitol mettra à son affiche à compter du vendredi de cette semaine. Ce film, est dit-on, d'un intérêt beaucoup plus palpitant que "Dangerous" et "Marked Women". Le dernier film de Bette Davis est basé sur une nouvelle d'un populaire romancier américain. On y raconte comment la femme d'un gangster de Chicago cherche le bonheur. Son mari est tué dans une querelle entre bandits.

Comme attraction supplémentaire, le Capitol présentera "Talent Scout" avec Donald Woods et Jeanne Madden. C'est l'histoire d'un jeune chanteur qui tente la fortune à Hollywood. Une nombreuse distribution donne au film un intérêt exceptionnel. D'intéressantes actualités de la semaine complètent le programme.

Nouveau bureau du ministère du travail

Dans le but d'accommoder le public et particulièrement les ouvriers l'hon. William Tremblay, ministre du travail à Québec, a décidé d'établir deux nouveaux bureaux de son ministère, à Montréal, à 89 est, rue Notre-Dame, au rez-de-chaussée, dans l'immeuble antérieurement occupé par l'ancienne commission du salaire minimum des femmes.

Le premier de ces bureaux sera occupé par M. Gérard Tremblay, sous-ministre du travail, et l'autre sera occupé par M. J. O'Connell Maher, secrétaire du ministère du travail.

Outre ces bureaux une vaste salle sera aménagée, dans le même édifice, pour recevoir les délégations d'ouvriers ou de citoyens, ou tenir des conférences entre employeurs et employés sous la direction du ministère du travail.

M. M. Gérard Tremblay et J. O'Connell Maher prendront possession de leurs nouveaux bureaux, probablement, la semaine prochaine. Leurs jours de réception seront les lundis ou mardis de chaque semaine.

Nicholas Massue a remporté des succès partout

Il vient à Montréal reprendre contact avec les siens, les Canadiens-Français.

Au Plateau

En venant à Montréal, donner un second concert, Nicholas Massue, ténor lyrique du Metropolitan Opera, veut reprendre contact avec les siens. Canadien français de naissance, après avoir triomphé partout en Europe, à Milan, à Paris et dans les autres grandes villes du continent, après avoir obtenu des succès connus aux États-Unis, il veut à Montréal, obtenir de ses compatriotes les mêmes marques d'estime qu'il a reçues à l'étranger. A son concert du 18 octobre prochain, à l'Auditorium du Plateau, Nicholas Massue ne se présentera pas en inconnu. Il ne se targuera point des critiques louangeuses qu'il a eues ailleurs afin de plaire. Il se rappelle le succès qu'il l'accueillait à son dernier passage parmi nous pour avoir confiance qu'encore une fois, Montréal le recevra avec bienveillance.

Son dernier concert chez nous, l'an dernier, lui apporta des très grands éloges dans la presse canadienne. Un critique montréalais écrivait, le lendemain de cette mémorable soirée: "Voilà un des plus beaux chanteurs que nous ayons entendus depuis longtemps... (Sa voix) est vibrante, ce qui lui confère une expressivité bien supérieure aux voix qui ne sont que des voix, sa culture poussée jusqu'aux limites, le fait se jouer sans effort de toutes les difficultés et l'intelligence musicale du chanteur la guidant toujours, elle offre à l'auditeur un réel artistique dont il ne peut être qu'entièrement satisfait."

Voilà un éloges qui se passe de commentaires. On y trouve notées et la compréhension artistique de Nicholas Massue, et la qualité de son organe vocal et la profondeur de sa culture. Ainsi préparé à sa carrière, un artiste ne peut que rejoindre le premier rang parmi les vedettes reconnues. C'est pourquoi, Nicholas Massue a le droit d'attendre de ses compatriotes, non seulement de la sympathie, mais encore une admiration complète.

Nul doute qu'une foule nombreuse se pressera pour l'entendre dans son concert, le 18 octobre prochain à l'Auditorium du Plateau. Les billets sont à la portée de toutes les bourses. Location chez Edmond Archambault et chez Lindsay. (Comm.)

"La Teresina", oeuvre d'envergure

Ce sera un des plus somptueux spectacles que présenteront les Variétés Lyriques.

Les Variétés Lyriques présenteront les 28, 29, 30 et 31 du courant "La Teresina", une des opérettes les plus somptueuses que l'on ait encore présentées au public local.

"La Teresina" est une oeuvre de grande envergure due aux librettistes Léon Uhl et Jean Marietti qui ont conçu à un petit chef-d'oeuvre d'imagination et de bon goût.

Le texte de Léon Uhl est d'un style soigné pour convenir au langage de la cour napoléonienne; il est en plus, animé d'une verve toute française et d'un esprit qui s'élève dans la farce facile et des situations bouffonnes.

Jean Marietti s'est chargé du texte chanté, qu'il a manié d'une plume alerte, avec une rare justesse, une compréhension du texte de son collaborateur.

Les auteurs sont admirablement bien secondés par la musique d'une nouveauté plaisante d'Oscar Straus qui s'affirme comme un des maîtres de l'heure dans le domaine de l'opérette.

Il a laissé une large place, à la danse, et les Moreson ne manquent pas une occasion aussi heureuse de nous présenter du ballet dans sa forme la plus classique.

"La Teresina" n'aura que quatre représentations et les personnes désireuses d'y assister feront bien de s'adresser, le plus tôt possible au contrôle du Monument National, aux Variétés Lyriques. Le numéro de téléphone est L'Ancestral 4418. Le bureau est ouvert tous les jours (excepté le dimanche) entre 10 et 6 heures.

A l'Impérial

A compter de vendredi et pour les deux jours suivants seulement, la direction de l'Impérial présentera "Wee Willie Winkie" avec Shirley Temple, César Romero, June Lang, Michael Whalen, Victor McLaglen et G. Aubrey-Smith, et un reportage en couleurs naturelles du couronnement de Leurs Majestés britanniques George VI et la reine Elizabeth.

"Wee Willie Winkie" est un des films les mieux réussis de Shirley Temple. C'est l'histoire d'une fillette de dix ans, enfant d'une veuve obligée de vivre avec son beau-père dans un poste anglais aux Indes. Le pays n'est pas sûr et il y a souvent échange de coups entre Anglais et Hindous. Aubrey Smith joue le rôle du grand-père. Grâce à la gentillesse de l'enfant, les ennemis font la paix. Des sujets courts dont des actualités et des comédies complètent le programme.

\$9,400,000 ont été prêtés par l'Office du prêt agricole

L'hon. M. Duplessis a déclaré hier que l'Office provincial du prêt agricole a consenti jusqu'ici pour \$9,400,000 de prêts, dont \$3,125,000 ont déjà été versés, la balance devant être payée après vérification des titres.

"Il n'y a plus l'ombre d'un doute, a-t-il dit, que le prêt agricole provincial, beaucoup plus rapide et plus avantageux que le prêt fédéral, a rendu le rendre des services énormes, favorisant l'établissement des filiales de cultivateurs, sauvegardant le maintien des cultivateurs sur la terre, activant la circulation de l'argent, donnant confiance aux prêteurs et diminuant même les taux d'intérêt."

Shostakovitch, un des plus célèbres représentants de l'école russe actuelle

La Société des concerts symphoniques fera entendre pour la première fois à Montréal une de ses oeuvres

La vente des billets pour le concert de vendredi et la matinée

Toujours à la recherche du nouveau même de l'inédit dans la préparation de ses programmes où préside sans cesse un éclectisme averti, la Société des concerts symphoniques présentera à ses habitués, lors de sa première soirée de la saison au Plateau vendredi, la première symphonie de Shostakovitch (ou Shostakowicz), considéré comme l'un des plus célèbres représentants de la musique russe actuelle.

D'après des notes que nous tenons d'un critique et d'un musicographe fort apprécié en Europe, Vladimir Lanow, le jeune compositeur qu'est Shostakovitch incarne dans son oeuvre de la façon la plus typique et la plus juste les directions de la jeune génération des musiciens russes contemporains.

Shostakovitch est né à Petrograd où il vit encore. A l'âge de treize ans, il fit son inscription au conservatoire de Leningrad où il eut comme maître de composition Maximilien Steinberg, lui-même élève de Rimsky-Korsakoff et comme maître de piano Louis Nikolaïeff. En 1925 il décrocha à la fin de ses études au Conservatoire les diplômes les plus importants. Un an plus tard, lors de sa participation au Festival Chopin de Varsovie, il obtint une mention honorable. Outre qu'il est un excellent pianiste, Shostakovitch s'est surtout signalé dans la composition. Il a composé sa première symphonie à l'âge de dix-huit ans, alors qu'il étudiait encore au Conservatoire de Leningrad. Cette oeuvre illustre très bien sa technique personnelle et ses dons brillants de créateur. Il trahit déjà cette oeuvre de jeunesse l'inspiration et la manière qui lui ont définitivement consacré une place à part chez les musiciens européens d'aujourd'hui.

Il composa une seconde symphonie avec choeur à l'occasion du dixième anniversaire de la Révolution russe. Il composa son premier opéra en 1928 et un ballet, "L'âge d'or", suivi en 1930 d'un autre ballet, "Bolt". Il compléta en 1932 son troisième ballet, "Lady Macbeth". Il créa lui-même en 1933 au Festival de musique de Leningrad son concerto pour piano et orchestre.

Shostakovitch est à parachever actuellement sa quatrième symphonie et un quatuor pour cordes.

Ce sera la première fois à Montréal que l'on entendra une oeuvre de ce musicien. Ses oeuvres sont populaires aux États-Unis où, à Boston, Serge Koussevitzky fit entendre en première américaine, comme il l'avait fait précédemment pour des oeuvres de Ravel et d'Igor Stravinsky, la première symphonie et les ballets de Shostakovitch. On a de ce dernier par ailleurs d'intéressants enregistrements sur disques de phonogrammes.

Le programme de la première soirée M. Wilfrid Pelletier dirigera également la sixième symphonie (La Pastorale) de Beethoven, le concerto pour piano en la mineur de Schumann avec Jean-Marie Beaudet comme soliste et enfin un poème symphonique de Richard Strauss, "Don Juan".

Les billets non retenus pour les abonnements de saison seront mis en vente vendredi matin seulement au magasin Edmond Archambault et au bureau de la Société, local 23 à l'hôtel Windsor. On est prié de prendre note que leur nombre est restreint. Pour tout autre renseignement en ce qui concerne la vente des billets, téléphoner L'Ancestral 6037.

Pour la matinée qui aura lieu le lendemain après-midi à trois heures, au Plateau également, les billets seront en vente des neuf heures samedi matin.

Second bal annuel des Forestiers

Le deuxième grand bal annuel de la cour Sacré-Coeur No 574 de l'Ordre Canadien des Forestiers aura lieu le 26 octobre prochain à la salle du



M. Wm. M. COOPER, C.R., haut chef ranger de l'Ordre des Forestiers, qui présidera à la réunion annuelle de l'Ordre.

Palais d'Or 1226 rue Stanley, sous le haut patronage de M. Wm. M. Cooper, Haut-Chef Ranger, de l'Ordre et de M. M. Francis Payette et Victor Bédard, hauts officiers de l'Ordre. Les organisateurs de cette soirée travaillent sans relâche pour en faire un grand succès, et tout a été prévu afin de donner tout le confort possible à tout ceux qui y assisteront. Les membres des autres cours qui désirent se procurer des billets n'auront qu'à s'adresser à leurs officiers.

Il va sans dire que comme par l'année passée, l'admission à ce bal est gratuite, seule une légère somme pour le vestiaire sera demandée. Les membres et le public en général sont cordialement invités.

Pour informations et billets, s'adresser à M. J. A. Chenevert, 2123 rue Bordeaux, AM. 9331, ou à M. J. A. Chartier, 1652 rue Montcalm, CH 4026.

Au Palace

"The Prisoner of Zenda" obtient un succès très vif cette semaine au Palace, où il est à l'affiche pour la première fois à Montréal. Des centaines de cinéphiles se sont rendus ces jours-ci au Palace pour voir ce film romanesque, vrai film de cape et d'épée. Ronald Colman, Madeleine Carroll et G. Aubrey Smith sont très bien dans leurs rôles respectifs.

"The Prisoner of Zenda" est une adaptation d'une oeuvre d'Anthony Hope. Les décors en sont luxueux et conçus avec goût.

La mise en scène est des plus impressionnantes. Pour les décors du château de Zenda, les jardins royaux, les villages nordiques, on a dû mobiliser une forte armée de manoeuvres et de techniciens. La projection du film est accompagnée de sujets courts intéressants et d'actualités de la semaine.

Vers les Bermudes

Parmi les passagers qui s'embarqueront à bord du "Lady Somers" pour une croisière de 25 jours aux Bermudes, Bahamas et Jamaïque, on remarque: M. et Mme H. Bussière, M. P. E. Rousseau, M. et Mme Joseph St-Jean, M. et Mme G. H. Tessier, Mme H. Thibodeau et Mlle M. Thibodeau, de Montréal, ainsi que plusieurs passagers d'Ontario, des Provinces Maritimes et des États-Unis.

Le "Lady Somers" quittera Montréal ce soir, à 9 heures.

Le succès remporté par les films biographiques sera une fois de plus consacré par la projection prochaine du film "Victoria the Great" au His Majesty's. Ce film prendra l'affiche à ce cinéma dès vendredi.

Mlle Anna Neagle qui personifie la célèbre souveraine anglaise dans ce film arrivera demain à Montréal selon les dernières nouvelles, pour assister à la première de son film. Mlle Neagle sera accompagnée de son "producer" M. Herbert Wilcox et d'un groupe de journalistes anglais.

Ce soir, Anna Neagle et M. Wilcox parleront à la radio au réseau de la société Radio-Canada. Ils parleront d'Ottawa. Demain soir, tous deux seront interviewés par Mlle Martha Allan, directrice du MTR, à 9 heures, au poste CFCF. "Victoria the Great" sera présenté deux fois le jour, l'après-midi à 2 h. 30 et le soir à 8 h. 30. On fera bien de retenir ses billets à l'avance.

Les artistes du Normandie Roof

Ils remportent un succès constant dans ce populaire cabaret de Montréal.

Le Normandie Roof comporte toujours du succès, par la luxe de ses spectacles et par la qualité des artistes que ce populaire cabaret de Montréal présente à ses fidèles et nombreux habitués. Parmi les artistes que l'on présente, il faut notamment mentionner le couple de danseurs Jeanne et Gower, qui ne cessent de se faire applaudir dans leurs numéros de danses depuis l'ouverture du Normandie Roof. Il y a aussi les comédiens White et Manning qui imitent des vedettes de l'actualité.

On présente également une charmante chanteuse en la personne d'Illis Deon, Hongroise qui peut chanter avec autant de facilité l'italien, le français, l'allemand et l'anglais. Son interprétation de pièces de folklore plaît à tous les amateurs de chansons exotiques.

Pour compléter le spectacle, on a invité Barbara Blane, danseuse et comédienne. L'orchestre de Lloyd Huntley figure toujours au programme.

L'évêque de Vittoria, Espagne démissionne

Castel Gandolfo, Italie, 12. — Le Pape a accepté aujourd'hui la démission de Mgr Muciga V. Urreastazu, évêque de Vittoria, Espagne. Ce prélat, qui est sympathique aux Basques, refusa il y a quelque temps de signer une lettre soumise par les ecclésiastiques nationalistes et déplorant les "atrocités" du gouvernement espagnol.

50,000 volontaires recrutés en Italie

Rome, 12. (P.A.) — Les milices fascistes ont fait appel aujourd'hui à la jeunesse italienne en disant qu'elles avaient besoin d'environ 50,000 volontaires, prêts à faire du service en Afrique, et prêts aussi à se plier, si des circonstances spéciales l'exigeaient, à tous les ordres qu'on leur donnerait. Un groupe de ces jeunes gens sera dépêché en Ethiopie. Les autres resteront en garnison en Italie.

ALPINE HOTEL

2015 McGill College - Montréal

CHAMBRES

A LA SEMAINE 4.00 - 4.50 - 5.00 et plus

A LA JOURNÉE 1.00 - 1.25 - 1.50 - 2.00

ALPINE HOTEL 6473 - PLATEAU 0741

THEATRE HIS MAJESTY'S

3 REPRESENTATIONS

Vendredi soir, 20 oct. Sam. Matinée et soirée, 20 octobre

— RETOUR TRIOMPHAL —

BALLETS

EUROPEENS JOOSS

dans "La Table Verte", "La Grande Vierge", "Le Miroir", "Le Fils Prodigue", "Joahn Strauss, ce soir", "Les Sept Héros", etc., etc.

BILLETS: \$1.15 à \$2.85 (taxe incl.) Direction: GOULET-PAQUER

4239 St-Hubert

PAQUER 2233

ALPINE HOTEL

2015 McGill College - Montréal

CHAMBRES

A LA SEMAINE 4.00 - 4.50 - 5.00 et plus

A LA JOURNÉE 1.00 - 1.25 - 1.50 - 2.00

ALPINE HOTEL 6473 - PLATEAU 0741

THEATRE HIS MAJESTY'S

3 REPRESENTATIONS

Vendredi soir, 20 oct. Sam. Matinée et soirée, 20 octobre

— RETOUR TRIOMPHAL —

BALLETS

EUROPEENS JOOSS

dans "La Table Verte", "La Grande Vierge", "Le Miroir", "Le Fils Prodigue", "Joahn Strauss, ce soir", "Les Sept Héros", etc., etc.

BILLETS: \$1.15 à \$2.85 (taxe incl.) Direction: GOULET-PAQUER

4239 St-Hubert

PAQUER 2233

MUSIQUE --- THÉÂTRE --- CINÉMA

AU HIS MAJESTY'S



Scène de "Victoria the Great", avec Anna Neagle et Anton Walbrook, qui prend l'affiche vendredi, à 8 h. 30 du soir, au théâtre His Majesty's, pour y être ensuite représenté deux fois par jour, à 2 h. 30 et à 8 h. 30.

Faire connaître ce qui se fait au pays

C'est le but principal de l'exposition des produits canadiens.

Afin de rendre les Montréalais plus attentifs à ce que signifie le mouvement de l'achat des produits fabriqués au Canada, la semaine des Produits Canadiens, qui se tiendra conjointement avec l'exposition des Produits Canadiens, le mois prochain, tentera un remarquable effort pour mieux faire connaître dans tous les quartiers de la ville la production de notre Dominion. De saisissantes vitrines seront exposées dans les vitrines des magasins et raconteront l'histoire de la production canadienne, durant la dernière décennie.

Tous les marchands, même les propriétaires de magasins à rayons, se sont entendus pour participer à cette organisation, sans pour cela se faire rétribuer. Ils exposeront dans leurs vitrines, des étalages où figureront les principaux produits de la production canadienne. Le thème général de ces étalages, comme de toute l'exposition d'ailleurs, sera de faire ressortir l'importance pour le grand public canadien de toute la production faite au Canada. On insistera sur le fait que les Canadiens peuvent trouver au pays tout ce qu'il leur faut sans être forcés d'envoyer leur argent à l'étranger.

En dressant les plans de cette campagne de publicité à travers la ville, les officiers de l'Association Québécoise des Produits Canadiens, incorporée n'ont pas perdu de vue le grand problème national qu'est devenu le chômage au Canada. Il serait possible et profitable de susciter de l'emploi pour les Canadiens en achetant, à prix et qualités identiques, des produits faits au Canada, par des Canadiens, au lieu d'acheter des produits importés.

Dans l'ensemble, les Canadiens sont prêts à acheter des produits du Canada; ils ne demandent qu'à les mieux connaître. La publicité que l'on lance par toute la ville et l'exposition du mois prochain serviront doublement ce but. L'exposition s'ouvrira le 3 novembre et durera jusqu'au 13; tandis que la semaine des Produits Canadiens commencera le 8 novembre.

Au Loew's

A cause de l'effet extraordinaire qu'a produit le film "100 Men and a Girl" lors de sa projection en première au Loew's, la direction de ce cinéma a décidé de présenter de nouveau ce film. C'est la première fois depuis plusieurs années que le Loew's retient un film aussi longtemps à l'affiche. C'est à la demande populaire et pour satisfaire nombre de cinéphiles qui veulent voir ou revoir ce film que la direction a pris cette décision.

Deanna Durbin est une charmante actrice et une excellente chanteuse qu'il fait particulièrement plaisir d'entendre dans "Alla lulla" de Mozart. Leopold Stokowski

John Di Carlo est encore devant les jurés des Assises

Cette fois, ce contrebandier de narcotiques est accusé de conspiration

Procédures arbitraires

John Di Carlo est revenu devant le jury de la cour d'Assises, hier après-midi, pour y répondre à l'accusation de "conspiration dans le but d'importer, d'exporter et de transporter d'un endroit à un autre du Canada des narcotiques." On sait que jeudi dernier, les jurés déclaraient Di Carlo coupable de possession de drogues et le recommandaient à la clémence du tribunal.

A l'ouverture de l'audience, à deux heures, le juge Wilfrid Lazure demanda au prisonnier :

— Votre avocat est-il ici ?

— On a probablement arrangé ça pour qu'il n'y soit pas, répond Di Carlo, avec un sang-froid déconcertant.

— Je crois cette déclaration injuste pour M. R. L. Calder, explique Me Lyons Jacobs. On m'a dit que Me Calder était malade.

A ce moment, Me Calder arrive et explique qu'il attend la clef de sa garde-robe, au vestiaire des avocats, afin de pouvoir endosser sa toge. Le juge Lazure ajourne donc l'audience et à son retour, à trois heures, Me Calder n'étant pas de retour, le tribunal souligne :

— Est-ce à cause de sa toge que Me Calder n'est pas encore prêt ?

Mais juste à ce moment Me Calder entre dans la salle d'audience et Me Jules Godin, ajourne au 14 octobre les procès de Charles Gillian et Hyman Schmilner, accusés eux aussi de conspiration dans le but de faire le trafic des drogues. Les deux jurés sont donc assésés, puis Me Calder, avant de laisser le ministère public commencer sa preuve, déclare :

— Je désire enregistrer une objection à la manière employée pour juger le prisonnier. Di Carlo est accusé de conspiration avec Harold Lurie, Roméo Mentana et Michael Calantino. Schmilner et Gillian sont accusés du même crime. Je prétends qu'il s'agit d'une seule conspiration, et d'après la loi anglaise, tous les prévenus doivent subir un procès commun. Si la Couronne désire absolument séparer les procès, elle doit en donner les raisons ; or cette procédure n'a pas été suivie. Mais nous sommes dans le régime des procédures arbitraires et l'on va réussir à monter assez les accusés les uns contre les autres pour arriver à créer une belle preuve de la Couronne.

— La conspiration contre Di Carlo a cessé le 25 décembre, répond Me John Crankshaw, avocat du ministère public. Nous ne l'accusons pas d'avoir conspiré après cette date, alors que la même conspiration se continue avec les autres inculpés.

Finalment, le tribunal renvoie l'objection de Me Calder, puis en examinant le procès-verbal devant lui, il déclare soudain :

— Mais c'est la même cause. Vous voulez confirmer l'autre verdict ?

— Nous voulons prouver un crime de conspiration, explique Me John Crankshaw.

Une simple erreur

Le ministère public et Mes Edouard Tellier et John Ahern, avocats du département de l'Accise, présentent donc la même preuve offerte la semaine dernière, dans le procès de possession de drogues et le premier témoin appelé, M. James D. Lorimer, gérant de la firme May & Baker (ex Canada), tient à faire une mise au point en déclarant :

— Je suis content de pouvoir rectifier la nouvelle parue dans tous les journaux au sujet de la valeur des drogues volées dans nos entrepôts, à 922, carré Victoria, le 16 octobre. A plusieurs reprises, on a parlé de la somme énorme de \$300,000. Je dois dire ici que la valeur des drogues disparues de nos voitures était de \$5,000, soit \$4,000 de cocaïne et \$1,000 d'opium.

Ce témoin explique ensuite au jury que 101 livres de narcotiques furent volées le 16 octobre et dans sa nomenclature souligne qu'il y avait dans le stock disparu 270 bouteilles de cocaïne, grandeur un-huitième d'once, et près de 60 boîtes de fer-blanc, contenant chacune 25 onces de cocaïne. Le témoin identifie l'une de ces boîtes et jure qu'elle provient des narcotiques volés le 16 octobre. A une question du juge Lazure, le témoin affirme qu'il est strictement défendu d'exporter de la cocaïne aux Etats-Unis.

Un second témoin, Harold Lurie, répète son témoignage de mercredi dernier et raconte comment il fut conduit par Di Carlo à l'autisme de 1936. C'est vers cette période que Lurie présente Michael Cantalino, dit Selli, au prévenu. Cantalino se faisait fort de passer des drogues en contrebande aux Etats-Unis. L'entrevue eut lieu dans une chambre tenue par Mlle Alice Maguire, à 1475, rue Mackay. Puis, quelques jours avant Noël, Di Carlo vendit 160 onces de cocaïne à Cantalino.

Il était près de 5 heures, hier soir, quand le tribunal ajourna l'audience à ce matin.

Comparution de trois contrebandiers

Québec, 12. (Spécial au Canada) — Le rôle des Assises criminelles a été allégé de trois causes, ce matin lorsque Rosaire Tessier, Laurent Lévesque et Philippe Duchesne, sur qui pesait une accusation de contrebande, ont décidé de prendre un procès expéditif et de plaider coupables. L'effacement de date, de printemps dernier alors qu'un "ring" de contrebande a été découvert dans la région de Chicoutimi par les officiers de la gendarmerie royale. Plusieurs des coupables ont été condamnés déjà.

Tessier et Lévesque ont plaidé coupables à l'accusation d'avoir conspiré pour frauder le département d'Accise pour un montant de \$13,000. Ils ont été condamnés chacun à un mois de prison.

Duchesne a aussi plaidé coupable. Il a été condamné à un mois de prison et à \$300 d'amende. Il a demandé d'être interné de préférence dans la prison de Chicoutimi.

Un enfant de 7 ans est écrasé sous les roues d'un camion

Près de trois heures s'écoulent avant que la police apprenne l'identité de la victime

A Rosemont

Walter Mitchell, âgé de 7 ans, dont les parents habitent le 5784, 9e avenue, Rosemont, a été tué instantanément, hier soir, lorsqu'il fut écrasé sous les roues d'un camion en mouvement, en traversant la rue, en courant, à quelque distance de la demeure de ses parents. Le cadavre a été transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, aujourd'hui, par un jury, sous la présidence de Me Lorenzo Prince, coroner de la région de Montréal.

Le lieutenant Louis Joncas, du poste de police de Rosemont, et les constables Portelance et Paquette, de la radio-Police, qui firent les constatations d'usage, apprirent que l'accident mortel était survenu, à 7 h. 30 hier soir, en face de l'école Edouard-Fabre, 3125, rue Dandurand, à Rosemont.

Le garçonnet traversait la rue en courant, au moment où un camion passait devant l'école. L'enfant fut heurté par la voiture chargée de marchandises et roula sous les roues d'arrière. Il eut la tête broyée sous le lourd véhicule. Le camion était conduit par M. Alfred Côté, 4605, avenue de l'Hôtel-de-Ville, qui n'eut même pas connaissance de l'accident. Entendant des cris, il arrêta rapidement son camion pour constater qu'il venait de tuer un enfant.

Le corps de la petite victime fut transporté à la morgue, pendant que la police cherchait à connaître son identité. Questionnant, ici et là, dans le voisinage de l'accident, les agents réussirent, après de longues recherches, à trouver des petits amis de la victime. Près de trois heures s'écoulèrent avant que l'on ne connût l'identité de l'enfant mort.

Les treize nouveaux ministres du cabinet de l'hon. Hepburn

(Suite de la page 1)

Constat, pratique le droit à Oshawa depuis 1912. M. Campbell est ingénieur des Mines, et M. Cross, qui n'a que trente-deux ans, fut récemment président de la Commission municipale d'Ontario.

Il y a d'autres nouvelles figures au conseil des ministres, mais il s'agit de députés de la dernière législature : l'honorable Harold J. Kirby, ministre de la Santé ; l'honorable P. M. Dewar, ministre de l'Agriculture ; l'honorable M. MacBride, ministre du Travail, et les honorables W. L. Houck et St. Clair Gordon, ministres sans portefeuille.

M. Kirby est le premier avocat à recevoir le portefeuille de la Santé, toujours confié jusqu'ici à un médecin. A Ottawa, c'est aussi un avocat qui est ministre de la Santé, l'honorable C. B. Power.

Il n'y a jamais eu jusqu'ici plus de onze ministres autour de M. Hepburn. En 1934, il en avait dix, en décembre 1936, onze, en avril dernier, seulement neuf. Il n'y a qu'un nouveau ministre : celui du Travail, rattaché jusqu'ici à celui du Bien-être ; il a été confié à M. MacBride, huit fois élu maire de Brantford et ancien imprimeur.

M. Houck, ministre sans portefeuille, est aussi membre de la Commission hydroélectrique, de même que M. J. A. Smith, maire de Kitchener et député de Waterloo-Nord. L'autre membre de cette commission est M. T. Stewart Lyon, le président.

Composition du conseil

Le conseil des ministres tel que formé se compose donc de l'honorable M. Hepburn, premier ministre, et trésorier de la Province ; l'hon. Harry C. Nixon, secrétaire de la Province ; le ministre de la Chasse et de la Pêche ; l'honorable Gordon Conant, procureur général ; l'hon. Colin A. Campbell, ministre des Travaux publics ; l'hon. Eric W. Cross, ministre des Affaires municipales et du Bien-être public ; l'hon. T. B. McQueen, ministre de la Voirie ; l'hon. Paul Leduc, ministre des Mines ; l'hon. P. M. Dewar, ministre de l'Agriculture ; l'hon. Peter Heenan, ministre des Terres et Forêts ; l'hon. L. J. Simpson, ministre de l'Instruction publique ; l'hon. Harold J. Kirby, ministre de la Santé ; l'hon. M. M. MacBride, ministre du Travail, et les honorables W. L. Houck et A. St. Clair Gordon, ministres sans portefeuille.

Le président

Toronto, 12. (P.C.) — Le président de l'Assemblée législative, l'honorable Norman Hipel, présidera sa deuxième législature. C'est là un fait sans analogue dans l'histoire de la province, la coutume voulant qu'un président ne dirige pas les débats de plus d'une assemblée.

Mme Paul Leduc

Toronto, 12. (P.C.) — Mme Paul Leduc était la seule femme présente ce soir à la prestation du serment d'office des nouveaux ministres. Après cette cérémonie, elle a aidé Mme H. A. Bruce, la femme du lieutenant-gouverneur, à recevoir ses invités.

La guerre et le commerce du blé

Témoignage du maire de Winnipeg devant la Commission Turgeon

Winnipeg, 12. (P.C.) — Le maire de Winnipeg, M. H. G. L. Strange, a déclaré aujourd'hui devant la Commission royale Turgeon sur le commerce du blé que, depuis 500 ans, la guerre et l'après-guerre sont les principales causes de la fluctuation du prix du blé mais que les rapports publiés dans les journaux et les statistiques ont aussi joué un rôle important.

Le maire de Winnipeg continuera son témoignage demain. Il a déclaré que l'inflation monétaire exigée par la guerre et la déflation qui a suivi ont causé des sauts considérables dans le commerce du blé.

Hitler entend respecter la neutralité de la Belgique

Il fera à ce sujet une déclaration solennelle aujourd'hui même

Pas de traité

Berlin, 12. (P.A.) — Le chancelier Hitler répondra demain au discours qu'il prononcera récemment le président Roosevelt, à Chicago, en déclarant que le Troisième Reich promet de ne pas s'attaquer injustement à la Belgique. C'est ce qu'on répète ici ce soir dans les milieux diplomatiques. Hitler veut, en effet, démontrer au monde que l'Allemagne est animée d'intentions pacifiques. Il désire aussi prouver que le banditisme international, auquel M. Roosevelt fait allusion, n'a rien de commun avec le nazisme.

On répète que Berlin veut faire voir à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis qu'il ne fait pas que parler de paix, mais qu'il agit de façon à préserver la paix.

Dans les milieux militaires, on comprend que cette nouvelle attitude du Reich lui permettra de s'occuper spécialement de ses lignes de défense de l'est, puisqu'il n'aura plus rien à craindre du côté de la Belgique. Les porte-parole du ministère allemand des Affaires étrangères ont refusé de commenter ou de nier cette nouvelle. La presse allemande, toutefois, a reçu instruction de ne pas en parler immédiatement.

A Bruxelles

Bruxelles, 12. (P.C.-Havas) — Le texte d'une déclaration allemande, dans laquelle Hitler précisera qu'il entend adopter une politique définitive de non-agression à l'endroit de la Belgique, sera publié demain ici et à Berlin simultanément. C'est ce que l'on a révélé ce soir.

Cette déclaration serait identique à celle par laquelle la France et la Grande-Bretagne s'engageaient, le 24 avril dernier, à respecter la neutralité de la Belgique, tout en lui enlevant les obligations assez lourdes qu'elle avait acceptées en signant le pacte de Locarno.

En fait, Hitler entend admettre que la Belgique n'a rien à faire aux querelles des grandes puissances, comme le disait le 14 octobre 1936, le roi Léopold.

La note hitlérienne préciserait que le Reich s'engage à ne pas attaquer la Belgique et à respecter son intégrité territoriale. A cela la Belgique répondrait qu'elle est enchantée de l'attitude du gouvernement nazi. Il ne s'agit pas d'un pacte, mais d'une déclaration solennelle qui aura toute la valeur d'un accord signé.

Cadeau présenté à M. W. B. Preston

Toronto, 12. (P.C.) — Un service d'agenterie a été présenté aujourd'hui par le bureau des directeurs de la Presse canadienne, à la dernière séance de sa réunion semestrielle, à M. W. B. Preston, du "Brantford Express", en reconnaissance des services qu'il a rendus à l'agence pendant les deux années qu'il en a été le président.

M. H. P. Duchemin, du "Sydney Post-Record", qui a succédé à M. Preston à la présidence, lui a présenté le cadeau et a déclaré que, pendant les deux dernières années, les services canadiens et britanniques de l'agence ont fait des progrès considérables. M. Preston lui a répondu qu'il a bénéficié de la collaboration active de ses collègues du bureau de direction et de tout le personnel de l'agence en général.

Green rejette une offre de paix de John-L. Lewis

(Suite de la page 1)

pas eu d'autre but en nous l'adressant que celui de le forcer ensuite nous à accepter sa proposition de paix. Cette suggestion ne m'apparaît pas comme étant faite de bonne foi. Nous avons un comité de trois membres qui attend trois membres du Comité d'organisation industrielle. Sa suggestion voudrait que nous nous mettions à nous battre, parce que c'est la seule pratique. Lewis, si l'on consent à participer à notre conférence de paix, il nous en pose, avant de nous demander notre participation. Entre-temps, les portes de la Fédération américaine du Travail sont ouvertes à toutes les unions du Comité d'organisation industrielle qui voudront revenir à nous."

Lewis reste silencieux

Atlantic City, 12. (P.A.) — John L. Lewis, président du Comité d'organisation industrielle, est resté silencieux ce soir, lorsqu'on lui a appris que la Fédération américaine du Travail avait rejeté l'offre qu'il lui avait faite de participer à une conférence de paix, préparée dans le seul but d'empêcher une scission dans le mouvement syndical des ouvriers américains. "Je n'ai aucun commentaire à faire", se contenta-t-il de déclarer. D'autres chefs du Comité d'organisation industrielle que l'on a interrogés se sont eux aussi refusés à dire quoi que ce soit.

Le gouvernement basque poursuit une compagnie cinématographique allemande

Paris, 12. (P.A.) — Le gouvernement basque a intenté ce soir une poursuite à la compagnie cinématographique allemande Agfa, devant les tribunaux français. Il lui réclame 200,000 francs de dommages, en soutenant que la défensesse garde illégalement en sa possession un film prouvant que la ville basque de Guernica a été détruite par des avions insurgés. Guernica était considérée comme une ville sainte par les Basques. Elle était très ancienne et contenait des trésors historiques et artistiques d'une grande valeur. Dans son action, le gouvernement basque demande, en plus, que l'Agfa

Boîte de Pandore des plus modernes

L'ingénieux moyen de deux supposés escrocs pour voler \$450

Deux Américains du New-Jersey, Joe Romi, dit Iadonie, et Joe Salusillo, dit John Ardin, ont choisi de subir un procès devant le jury de la cour d'assises, hier, devant le juge Amédée Monet, après avoir été accusés d'escroquerie par les sergents-déTECTIVES Coulombe, Sévigny et Black.

Les prévenus se seraient présentés au logis du plaignant Joseph Saint-Onge pour lui demander de garder pendant 3 ans une fillette de millionnaire. Pour garantir sa bonne foi, Saint-Onge devait déposer une somme de \$450 dans un coffret de sûreté. La victime, en voyant ses visiteurs placer la jolie somme de \$6,000 dans le coffret, se décida à y ajouter son petit pécule. Hélas, lorsque la police judiciaire qui filait les deux supposés escrocs arriva sur les lieux après le départ des touristes, le coffret qu'ils avaient conseillé à Saint-Onge de garder précieusement ne contenait plus que des débris de journaux. Un autre plaignant, Giovanni Chivazza, se serait fait escamoter la jolie somme de \$6,000 de la même façon, en 1930.

Les suspects subirent leur enquête judiciaire le 19 octobre.

Autre incident diplomatique entre Londres et le Japon

(Suite de la page 1)

deux escadilles japonaises, volant bas, s'attaquèrent aux deux automobiles et au camion qui battaient pavillon anglais, même après qu'ils les eurent abandonnés.

Offensive projetée à Shanghai

Un porte-parole de l'armée japonaise a déclaré ce soir que cette dernière était sur le point de lancer une offensive décisive contre Shanghai. Il a précisé que ce mouvement, qui devait avoir lieu beaucoup plus tôt, a été retardé par les pluies qui ont transformé le front en un véritable bourbier. Il a ajouté que, tous les jours, de nombreux soldats chinois désertaient leurs lignes pour venir se réfugier en territoire conquis par les troupes de Tokio.

Bombardements aériens

A Nankin, les Chinois ont assuré que les Japonais avaient payé cher le bombardement peu intense qu'ils ont fait subir hier à la capitale chinoise. Cinq avions japonais auraient en effet, été abattus par les canons anti-aériens installés à Nankin et dans sa région.

Ce n'est pas là le seul insuccès que les Japonais ont connu hier. Comme ils tentaient de débarquer de nouvelles troupes à Yangchikou, ils y furent repoussés avec de lourdes pertes.

Victoires japonaises

Peiping, 12. (P.A.) — Les Japonais rapportent ce soir que leurs troupes, poursuivant leur offensive dans le nord de la Chine, ont capturé encore aujourd'hui trois villes importantes, et que dans l'Hopel les Chinois traitaient honteusement de vaincus.

Les Japonais ont aussi décidé aujourd'hui de redoubler de Peiping, le nom de Pékin qu'elle portait, alors qu'elle était capitale de la Chine. Ils songent à en faire la capitale d'une république chinoise indépendante qui comprendrait les provinces d'Hopel, de Chansi, de Chantoung, de Suiyuan et de Chahar.

100,000,000 de Russes lancés dans une campagne électorale

(Suite de la page 1)

fiance et à pénétrer dans nos organismes législatifs et exécutifs."

Le président des élections est Peter Mokotoff, représentant des "Trade Unions". Ces dernières doivent présenter de nombreux candidats.

Otto Schmidt, vice-président, représente les intellectuels. Georgy Malenkov, secrétaire, représente les travailleurs de l'établissement de l'éducation politique.

Les deux membres de cet organisme, nécessairement éphémère, sont d'abord quatre communistes, membres du parti, un représentant de la Pravda, un délégué de l'Union des écrivains, un délégué de chacune des associations de jeunesse, deux représentants des paysans établis sur des fermes collectives, deux représentants des ouvriers employés dans des usines. Les femmes seront représentées par deux hommes. Les candidats seront choisis par ces diverses associations.

L'investiture qui donne ces précisions ajoute que l'élection servira à démontrer que les travailleurs de l'U.R.S.S. font bloc autour de l'héroïque parti bolchévique, qui sous la direction de Staline, conduit le peuple russe entier vers le véritable communisme."

Les nominations devront être faites avant le 12 novembre. Aucun individu n'aura le droit de poser sa candidature, s'il n'est mis de l'avant par une organisation de travailleurs.

Il retournera immédiatement son film, en soulignant qu'il réclamera 5000 francs de dommage pour chaque journée de retard qu'elle mettra à se rendre à son désir.

Guernica fut détruit par un effroyable bombardement aérien le 27 mai dernier. Les nationalistes avaient prétendu, toutefois, que c'étaient les Basques qui l'avaient dynamité. Le film du gouvernement basque faisait voir que Guernica avait été bombardé.

Il l'avait remis à la compagnie Agfa pour la faire développer. Elle ne lui retourna que des images dépourvues de sens, et ne prouvant rien du tout.

L'Institut canadien des affaires internationales célèbre son 10e anniversaire

(Suite de la page 1)

hier soir. Les membres se sont réunis à dîner en l'hôtel Ritz-Carlton sous la présidence de M. John W. Dufor, président de l'Institut. De distingués visiteurs étaient présents, entre autres sir Campbell Stewart, Canadien de naissance, délégué du Royal Institute of Foreign Affairs, de Londres ; l'honorable Juge Rowell, M. Tarr, M. Mallory, délégué du Council of Foreign Relations of U.S. Tous portèrent la parole, ainsi que M. Léon-Mercier Gouin et M. Brooke Claxton, tous deux de Montréal. Ces derniers ont tenu à décrire le rôle de l'Institut et l'activité de la branche montrealaise de l'Institut.

Lord Tweedsmuir

Je suis très heureux d'être ici ce soir. C'est la première occasion que j'ai eue de voir le privilège de rencontrer les membres de votre institut des affaires internationales. Un gouverneur-général, dois-je vous le rappeler, doit prendre soin de ne rien dire. Dans les affaires domestiques du pays où il représente le Roi, il ne peut avoir aucune politique particulière qui ne cadre pas avec celle de ses ministres. Et même sur le sujet des affaires étrangères, il occupe une position délicate en somme, parce que, aujourd'hui, les problèmes internationaux ont le désavantage d'influer sur les problèmes d'ordre domestique et de diviser le peuple en groupes partisans.

Aussi bien, Messieurs, ce soir vous ne m'entendez donner aucune opinion sur les affaires étrangères. J'ai mes opinions, naturellement, mais elles ne sont pas pour publication pour le moment. Mais il y a une chose sur laquelle je puis parler franchement. Le but de votre organisme est l'étude. Vous êtes un forum de discussion et non une agence de propagande. Votre raison d'être est de vous renseigner en experts sur la politique. C'est là un but tout à fait indéniable. Il n'y a pas de politique qui soit de quelque utilité si elle ne cadre pas avec les faits, et le premier devoir d'un citoyen est de s'informer de ces faits.

Autrefois, en Angleterre, les affaires étrangères n'étaient que matière à platitudes qui ne reposaient que sur de la sentimentalité. Nous étions modérément troublés par des histoires comme le Risorgimento en Italie et comme les déportements des Turcs en Proche-Orient. Un grand orateur comme M. Gladstone pouvait soulever beaucoup d'émotion chez ses compatriotes avec cela. Les questions étrangères, de plus, semblaient menacer la sécurité des marches de l'Empire et étaient conséquemment sujettes à de l'anxiété patriotique. Mais ces occasions n'étaient pas très fréquentes. On peut bien dire que, jusqu'à il y a trente ou quarante ans, les affaires étrangères ne présentaient qu'un aspect académique pour le citoyen britannique ordinaire.

Combien cela est différent aujourd'hui. Le monde s'est rétréci, les distances ont disparu, et toutes les nations sont en quelque sorte liées les unes par les autres dans le malaise général.

Ce qui survient à trois mille milles d'ici peut avoir un effet direct sur la sécurité et la prospérité du citoyen. C'est pourquoi chaque nation doit avoir une politique étrangère qui définisse sa position vis-à-vis le monde entier. Aucun pays ne peut se soustraire à cette obligation et décliner qu'il veut poursuivre son propre chemin sans se fatiguer la tête au sujet de ce que les autres peuples font. Sa sécurité politique, sa prospérité économique l'obligent de prendre une attitude raisonnée envers le monde extérieur.

"Cette attitude doit être déterminée principalement par les citoyens eux-mêmes. Nous ne sommes plus à l'époque où les affaires étrangères étaient le lot d'un groupe de fonctionnaires du ministère, une petite coterie sociale, d'une clique restreinte d'homme d'Etat desquels toute la nation attendait avec obéissance la dictée de sa ligne de conduite."

Aujourd'hui, les problèmes nous affectent tous de façon trop vitale dans nos affaires personnelles. La politique étrangère d'une démocratie doit se composer de toutes les opinions de chaque individu, et si ces opinions sont bonnes, elles doivent en retour être la conséquence d'une grande diffusion de connaissances.

De ce devoir, aucun pays n'est exempt. Et certainement pas le Canada. Le Canada est une nation soucieuse et ne doit pas copier docilement son attitude mondiale, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis ou de n'importe quelle autre nation. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien ne doit pas être rendu au commonwealth britannique mais au Canada, et ceux qui nient ceci déservent considérablement le commonwealth. Si le commonwealth, dans une crise, doit parler d'une voix unie, ce ne sera que parce que les nations qui le composent auront réfléchi par elles-mêmes sur leurs propres intérêts et se sont entendus, et offert leur contribution à la discussion, afin de parvenir à un commun terrain d'entente.

Un peuple souverain doit, comme part de son devoir de souveraineté, prendre son attitude propre dans les problèmes mondiaux. La seule question ici est de savoir si cette attitude sera sage et bien-informée, ou si elle sera de courte vue et mal informée. C'est pourquoi nous avons besoin de connaissances, de connaissances exactes, et c'est l'un des buts de cet institut de se procurer ces connaissances. Mais nous avons besoin de quelque chose de plus. Nous devons comprendre non seulement les faits qu'on nous donne sur les autres nations, mais aussi leurs points de vue.

Dans le passé, nous avons été trop faibles d'antagonisme. L'esprit populaire était pour une nation et contre une autre, "phil" de quelque chose, "phobe" de quelque autre chose, et tout cela reposait sur de vagues sentiments et des préjugés.

Cette attitude est impossible aujourd'hui. Il se fait sentir un besoin ardent de la bonne sorte de propagande.

Mais ces vérités sont en elles-mêmes sans valeur si elles ne conduisent pas à une plus grande compréhension des autres. Nous voulons comprendre leurs points de vue. Cela ne veut pas dire que nous devons les partager, parce que ces opinions peuvent être mauvaises, mais si nous avons à les combattre nous réussirons d'autant mieux que nous les aurons d'abord comprises.

Mais une connaissance plus étendue

Des ravisseurs enlèvent un cadavre et demandent une rançon de cent dollars

Streetsville, Ontario, 12. (P.C.) — D'extraordinaires ravisseurs ont enlevé de sa tombe la nuit dernière, le cadavre d'un jeune homme de vingt ans, Hayden Hope, qui avait été enterré dimanche, et demandent une rançon de \$100. Le village de Streetsville, dans le comté de Halton, compte 660 habitants. On imagine l'émotion que la nouvelle de ce macabre enlèvement a créé.

due, étendue même jusqu'à la compréhension, ne suffit pas encore. Il faut atteindre la sympathie. La tolérance pour d'autres formes de gouvernement à l'étranger devrait faire partie des croyances d'un démocrate. C'est Mme de Staël qui disait : "Tout comprendre nous rend très indulgents."

Sûrement, le vrai chemin dans les affaires internationales, n'est pas la condamnation aveugle d'une politique ou d'une autre. Le premier-ministre disait justement l'autre jour qu'il détestait l'usage trop répandu et trop facile de mots comme fascisme et communisme dont on abuse. L'accusation de fascisme a été lancée trop souvent contre tout moyen de faire respecter raisonnablement l'ordre et la loi, de même que l'accusation de communisme a trop servi à décrier de rationnelles propositions de réforme sociale.

J'espère que votre institut au Canada comme en Grande-Bretagne créera cet esprit sans lequel un véritable internationalisme n'est pas possible. La S.D.N. n'a pas réussi comme nous l'avions souhaité parce qu'elle n'avait pas de forces spirituelles adéquates derrière elle. Il n'y a pas de mécanisme international conçu par l'esprit humain qui peut réussir à moins d'avoir derrière lui, dans le monde entier, le climat d'intelligence propice à son travail. De créer et de maintenir ce genre de climat doit être le premier devoir de tout être civilisé.

M. King

"Le président sait très bien que je n'aurais pas l'intention de parler ici ce soir, bien que présent, mais je crois que je m'en serais voulu, en fin de compte, si je n'avais pas exprimé comme je viens de le faire ce soir, toute ma véritable étendue de sa portée politique. Le président ne vient-il pas de déclarer que le nombre de membres atteint le chiffre 1,000 ?

Lorsqu'il nous a parlé ce soir, j'ai commencé à réaliser quel appui précieux l'Institut s'est réservé en recrutant toutes ces intelligences pour son travail, dont nous avons constamment besoin dans des temps comme ceux que nous traversons.

Son Excellence vient de dire que les gouverneurs-généraux ne peuvent exprimer d'opinions sur les affaires domestiques ou étrangères, à moins qu'elles ne cadrent avec celles du ministère, et il n'en a pas exprimé ; l'hon. Juge Rowell a aussi parlé, mais en se disant de son côté limité quant aux affaires étrangères. Il semble donc que je sois le seul dans le ministère à pouvoir parler ouvertement de ces choses.

Nous avons été heureux d'avoir un institut comme le vôtre pour nous renseigner de première main sur les affaires étrangères. Il n'y a pas d'homme au Canada qui, plus que moi-même, s'intéresse aux Affaires étrangères ; il n'y a pas non plus d'homme qui ressente plus que moi la mauvaise interprétation que l'on donne souvent aux interventions du Canada dans la politique étrangère. Son Excellence vient de dire que les hommes publics n'ont que peu de temps à donner aux affaires publiques.

D'après mon expérience personnelle, il a bien raison de dire cela, mais dans les affaires publiques, il est assez intéressant de vous dire que celles qui m'intéressent davantage sont celles pour lesquelles il n'y avait pas encore de ministère à Ottawa, avant l'année 1900. Aujourd'hui ces deux ministères inexistants alors, sont des plus importants. Je veux parler d'abord du ministère du Travail, dont les problèmes forment une si grande partie des problèmes discutés dans tout le pays, aujourd'hui. Le ministère du Travail a été créé avant même le ministère des Affaires étrangères.

C'est Sir Wilfrid Laurier qui, entre les années 1900 et 1907, institua un ministère des Affaires étrangères ; son existence était de peu d'importance alors. J'eus énormément à faire au Travail et aux Affaires étrangères à l'époque.

SCENES DES DEUX DERNIERES PARTIES DE LA SERIE MONDIALE



Mel Ott court vers le premier but, après avoir frappé un circuit qui a fait compter Bartell devant lui et égalé le score à 2-2, à la troisième manche de la dernière partie.



Red Rolfe glisse au troisième but après avoir réussi un trois-but à la troisième manche. Mel Ott, à droite, vient d'attrapper la balle, tandis que l'arbitre Basil et l'instructeur Arthur Fletcher des Yankees assistent à la scène.



Un groupe de Yankees tout joyeux de leur triomphe. En arrière, de gauche à droite, Joe McCarthy, le colonel Jacob Ruppert, Lou Gehrig et Tony Lazzeri. En avant, Joe DiMaggio.



Carl Hubbell fait un détour pour éviter d'être touché par Bill Dickey, qui vient de recevoir la balle d'un voltigeur, et il compte le quatrième point des Giants, sur le simple de Bartell, à la deuxième manche de la quatrième partie.



Joe DiMaggio est saut au premier, ta... Johnny McCarthy tente vainement d'attraper le... à lancer de Mel Ott, à la troisième manche de la quatrième partie. Cette erreur de Ott a permis à DiMaggio de courir jusqu'au deuxième et à Crosetti de croiser le marbre.

Joe DiMaggio est accueilli par la mascotte des Yankees, lorsqu'il croise le marbre après avoir frappé un circuit, son premier de la série, à la troisième manche de la dernière joute. Harry Danning est le receveur.



Vernon "Lefty" Gomez reçoit une accolade de son coéquipier Pat Malone à son arrivée dans la chambre des Yankees, après sa deuxième victoire de la Série.

LES QUILLES

"Chez Pit" vs Montmartre

L'équipe de quilles du cabaret Montmartre, dont le capitaine est Willie Legaré, rencontrera les quilleurs du Restaurant Chez Pit, dirigés par "Pit" Germain, ce soir, à la salle Saint-Elmo, 279 est, rue Ste-Catherine. M. Germain avait lancé un défi à l'équipe du Montmartre, qui a proposé un enjeu, ce qui a été promptement accepté. On peut donc s'attendre à un match chaudement contesté.

Ligue Commerciale No 1

HEINZ	90	121	82	293
Ackerman	90	121	82	293
Casafold	99	91	99	289
Provost	111	105	87	303
Loxon	120	112	85	317
Rock	125	123	113	361

BEE HIVE				
Smythe	108	95	98—	301
Sherwin	88	114	71—	273
Gougeon	66	84	91—	241
Darwick	91	114	130—	335
Freith	97	115	113—	315
	450	512	503—	1465
Hains gave 2 parties				

E. M.				
V. Williams	112	122	106—	340
J. Poulin	80	85	99—	264
R. Demers	118	109	129—	356
A. Brisson	105	132	129—	366
G. Carrière	119	119	103	341

G. Carrière	119	119	103	341
	554	567	566	1667
STUART				
J. Allard	126	112	89	327
R. Robillard	73	66	91	230
A. Dupuis	83	84	74	241
R. Daigle	104	108	109	321
H. Théoret	106	104	126	336
	488	478	510	1466
E. M. 2				

E. M. gagne 3 parties.	488	478	510	1466
------------------------	-----	-----	-----	------

Ligue A.P.F.C.

APOLLO				
Louis Culrot	87	86	89	262
H. Maranda	72	98	86	256
E. Legault	99	86	106	391
A. Pigeon	81	67	72	220
W. Laperrier	63	59	69	191
Total	382	396	422	1200

PYRAMIDE			
L. E. Picard	65	56	65—186
G. Dubuc	74	71	77—222
L. Brunet	83	84	74—211
G. Prud'homme	69	64	50—173
M. Manseau	77	77	77—231

Total	338	342	343—1023
FRIENDSHIP			
J. Léger	58	65	85—208
R. Michaud	77	72	70—219
M. Coville	76	89	110—275

M. Covino	114	107	99—320
A. Torchetti	50	86	89—225
J. Grégoire			
Total	375	419	453—1247
CAPITAL			
R. Guillemette	155	89	100—344

Total	431	413	437	1281
-------	-----	-----	-----	------

Ligue Cité et District

MONARCH BOTTLING WORK			
Toupin	103	202	182—
Bleau	209	146	169—
Cutler	165	176	177—
Fillion	154	159	178—
Daniel	173	187	178—
Total	888	870	884

CORRY'S			
Sepatis	169	163	177—
Schears	184	200	146—
Dionne	124	186	167—
Papineau	195	178	180—

Total	861	890	803	2554
-------	-----	-----	-----	------

OXFORD BILLIARDS

Castonguay ..	148	178	174
Laurier	165	172	159
Lamoureux ..	167	161	158
Gauvin	202	211	186
Total	877	912	816

Total	877	812	816	2505
-------	-----	-----	-----	------

CHATEAU

château gagne 2 parties.			
ROUD'S			
Dion	179	184	158—
Thomas	213	179	223—
Parmelee	176	160	187—

Total	966	972	931	2869
-------	-----	-----	-----	------

BOUD'S

C. Sasseville ...	180	212	158
Renaud	180	215	193
Sasseville ...	159	...	...
Total	876	968	884

Oud's gagne 2 parties.

Total	956	917	967	2840
-------	-----	-----	-----	------

MAISONNEUVE

Total	828	890	938-
BEAUHARNOIS P. Q.			
Leduc	200	160	157-
Marchand	211	170	179-
Tessier	165	152	174-
Frappler	143	162	151-

Total	876	968	884	2728
-------	-----	-----	-----	------

DAOUST & FILS

Portelance	124	184	190
Therrien	150	136	162
Chappell	156	213	156
Total	809	866	883

RICHELIEU HOTEL P. Q.

Total	828	890	938	2656
-------	-----	-----	-----	------

BEAUMARQUIS P. Q.

Renowned Hotel P.Q. gague a part				

Total	877	782	871	2530
-------	-----	-----	-----	------

DAOUST & FILS gagne 2 parties.

REGALS	171	140	152 <td>463</td>	463
J. Lévesque	171 <td>140<td>152</td><td>463</td></td>	140 <td>152</td> <td>463</td>	152	463
J. Deville	203	193	223	619
A. Breault	163	174	151	488
C. Therrien	150	136	162	448
J. Chappell	156	213	156	525

Total	809	866	883	2558
-------	-----	-----	-----	------

RICHELIEU HOTEL P. Q.

G. Nendleton	171	177	180 <td>528</td>	528
G. Nendleton	171 <td>177</td> <td>180</td> <td>528</td>	177	180	528
A. Breault	163	174	151	488
A. Pilon	164	213	205	582
H. Breault	160	180	240	580
Total	825	916	909	2650

Total	825	916	909	2650
-------	-----	-----	-----	------

Ligue de quilles de la Cité

La troisième séance des différentes sections de la ligue de quilles du Département du Chômage avait lieu jeudi dernier, à la salle Amherst.

Les joueurs commencent à trouver le bon endroit où diriger leurs boules et les dernières parties ont causé des surprises.

Dans la division des grosses quilles, les clubs Comptabilité et Loyers sont en tête. Les Comptables ont causé une surprise en prenant deux parties sur la fameuse équipe des Auditeurs du Provincial — le club des Loyers a pris trois parties sur la Statistique, dont les joueurs ne semblent pas encore tout-à-fait en forme. Le club des Enquêtes a déjoué l'équipe Index deux parties sur trois — il faut dire ici que les joueurs de l'Index durent se servir d'un dummy.

Quant aux Distributeurs, de la dernière position où ils étaient, ils sont remontés à la cinquième, par leurs deux victoires sur leurs adversaires les Employeurs. Ces derniers ne semblent pas encore à leur meilleur.

Dans les petites, classe "A" l'évaluation a gagné trois parties sur la Finance — il faut dire ici que les deux équipes, ont dû jouer les trois parties privées chacune de deux joueurs. Dans l'autre rencontre le porte-couleurs de la Production ont défait la forte équipe de la Revision, prenant les trois parties. Chacune de ces équipes était à court d'un joueur.

Dans la classe "B", le Bureau essaya deux défaites aux mains des joueurs de l'équipe Listes et le club Entrevue battait son adversaire les Archives par deux à un. Le Fichier s'assura aussi de deux parties contre l'équipe de la Correction. Les vaincus de cette soirée cependant n'abandonnent pas la partie, car la saison ne vient que de commencer et les jeunes causeront sans doute des surprises désagréables à leurs aînés.

Voici le jeu détaillé et la position des équipes:

LOYERS	148	136	135 <td>419</td>	419
Pilon	138	147	146	431
Guilbault	94	103	118	315
Beauvill	145	146	107	398
Leclercq	86	89	124	301
Gilbert	114	126	139	379

Total	761	689	716	2166
-------	-----	-----	-----	------

STATISTIQUE

Goertin	140	146	126 <td>412</td>	412
Goertin	140 <td>146<td>126</td><td>412</td></td>	146 <td>126</td> <td>412</td>	126	412
Guilbault	94	103	118	315
Beauvill	145	146	107	398
Leclercq	86	89	124	301
Gilbert	114	126	139	379

Total	579	610	613	1802
-------	-----	-----	-----	------

COMPTABILITE

Leduc	119	133	164 <td>416</td>	416
Leduc	119 <td>133<td>164</td><td>416</td></td>	133 <td>164</td> <td>416</td>	164	416
Labbe	112	134	158	404
Manseau	150	166	158	474
Fanning	142	134	145	421
Délangier	146	141	140	427

Total	609	748	758	2115
-------	-----	-----	-----	------

PROVINCIAL

Dumouchel	
Côté	
Angrignon	
Delage C.-E.	
Clément	
Etienne	
 Total	
Comptabilité gagn	

Total	701	701	656	2058
-------	-----	-----	-----	------

INDEX

Total		EN
Guy		
Gervais		
Martin		
Trudeau		

Total	680	629	728	2034
-------	-----	-----	-----	------

ENQUETES

Gibeault	
Jodoin	
Lafond	
Total	DIST
Gauthier	

Total	696	652	710	2058
-------	-----	-----	-----	------

EMPLOYEURS

Chouinard	
Bouthillier	
Gravel	

Total	710	598	681	1989
-------	-----	-----	-----	------

DISTRIBUTION

Total	
Evaluation gagne t	
	RE
Sourdif	
Beauset	
Tansey	

Kilian et Vopel conservent leur avance en première position aux Six Jours

IGNAT ET DIOT SE TIENNENT SUR LES TALONS DES ALLEMANDS

Kilian et Vopel ont une avance de 85 points sur les Français. — 12,000 amateurs remplissent le Forum

Le classement à minuit	
1—Kilian-Vopel	252
2—Ignat-Diot	167
3—Rodman-Gadou	97
4—Peden-Peden	135
5—Audy-Reboli	103
6—Walthour-Crossley	84
7—Lepage-Bédard	130
8—Baggio-Yaccino	141
9—Allen-Thomas	55
10—DeBaets-Patrick	46
11—Pelletier-DeBacco	90

Douze mille amateurs ont assisté à une série de chasses et de sprints excitants hier soir au Forum. A minuit, les deux allemands, Gustav Kilian et Heinz Vopel, étaient toujours à l'avant, avec la faible marge de 85 points de sprints sur les Français, Emile Ignat et Emile Diot, qui avaient parcouru autant de milles qu'eux.

Les Allemands et les Français se sont livrés un duel serré au cours de la soirée, chaque équipe tentant au cours des chasses nombreuses qui ont tenu la foule immense sur les dents de gagner un tour qui lui aurait assuré la possession indisputée de la première place, temporairement au moins, mais tous les efforts de chaque équipe ont été vains. Les Allemands ont cependant conservé leur avantage grâce aux points qu'ils ont amassés aux sprints.

Aucune chute sérieuse ne s'est produite au cours de la soirée, quoique plusieurs écureuils soient tombés. Une équipe, composée de Fernand Pelletier et Angelo De Bacco, est sur le point d'être éliminée de la course, car, à minuit, ces deux cyclistes étaient à 14 tours des meneurs. La lutte qui se sera livrée les Allemands et les Français hier soir a enthousiasmé la foule qui paraissait encores indécise à choisir un favori parmi les deux équipes. Ignat et Diot, qui n'ont à peine pu en le temps de s'entraîner en vue de cette course après leur arrivée en Amérique, paraissent s'améliorer à chaque tour de piste, mais Kilian et Vopel, vainqueurs de trois six-jours à Montréal, ne semblent pas vouloir faiblir et tout indique un duel des plus démentis disputés entre ces deux équipes.

La foule qui s'est pressée au Forum hier soir est l'une des plus considérables dans l'histoire des six-jours locaux. On a dû refuser des centaines d'amateurs aux portes du Forum, et c'est pourquoi les promoteurs ont décidé d'accepter de nouveaux billets complémentaires ce soir, quelle que soit la date indiquée sur ces billets.

Kilian et Vopel se sont échappés au cours d'une chasse vers le milieu de la soirée pour gagner un tour et rester seuls en première place, mais Ignat et Diot se sont mis à l'oeuvre peu de temps après et, en dépit de leurs efforts, les Allemands n'ont pu les empêcher de gagner un tour eux aussi et de se replacer sur un pied d'égalité en première position.

L'équipe Rodman-Gadou était en troisième position à minuit, à trois tours des meneurs, suivie des frères Peden, Audy-Reboli et Walthour-Crossley.

Gérard Debaets s'est blessé assez sérieusement au cours d'une chute qu'il a faite avec Torchy Peden au milieu de la soirée. On a dû le transporter hors de la piste sur un brancard, mais il a pu revenir dans la mêlée quelque temps après.

L'Harmonie de Lachine, composée de 40 musiciens, a fait les frais de la musique durant presque toute la soirée, en l'honneur de Raymond Bédard et Henri Lepage, qui représentent le club Pirates de Lachine.

Sprints de 8 heures:

1—Diot, Gadou, D. Peden, Baggio.
2—Audy, Vopel, Walthour, Yaccino.
3—Baggio, Thomas, Lepage, Gadou.
4—Vopel, Peden, Allen, Debaets.
5—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.
6—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

7—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

8—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

9—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

10—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

Sprints de 10 heures:

1—Kilian, Ignat, T. Peden, Yaccino.

2—Gadou, Walthour, Bédard, Vopel.

3—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

4—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

5—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

6—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

7—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

8—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

9—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

10—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

11—Pelletier-DeBacco

12—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

13—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

14—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

15—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

16—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

17—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

18—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

19—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

20—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

21—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

22—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

23—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

24—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

25—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

26—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

27—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

28—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

29—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

30—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

31—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

32—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

33—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

34—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

35—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

36—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

37—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

38—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

39—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

40—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

41—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

42—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

43—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

44—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

45—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

46—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

47—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

48—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

49—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

50—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

51—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

52—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

53—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

54—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

55—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

56—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

57—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

58—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

59—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

60—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

61—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

62—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

63—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

64—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

65—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

66—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

67—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

68—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

69—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

70—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

71—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

72—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

73—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

74—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

75—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

76—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

77—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

78—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

79—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

80—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

81—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

82—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

83—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

84—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

85—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

86—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

87—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

88—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

89—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

90—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

91—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

92—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

93—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

94—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

95—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

96—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

97—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

98—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

99—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

100—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

101—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

102—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

103—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

104—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

105—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

106—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

107—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

108—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

109—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

110—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

111—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

112—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

113—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

114—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

115—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

116—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

117—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

118—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

119—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

120—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

121—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

122—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

123—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

124—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

125—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

126—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

127—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

128—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

129—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

130—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

131—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

132—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

133—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

134—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

135—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

136—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

137—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

138—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

139—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

140—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

141—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

142—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

143—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

144—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

145—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

146—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

147—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

148—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

149—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

150—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

151—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

152—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

153—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

154—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

155—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

156—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

157—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

158—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

159—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

160—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

161—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

162—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

163—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

164—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

165—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

166—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

167—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

168—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

169—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

170—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

171—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

172—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

173—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

174—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

175—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

176—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

177—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

178—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

179—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

180—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

181—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

182—Diot, Lepage, Kilian, Baggio.

183—T. Peden, Debaets, DeBacco, Rodman.

184—Audy, Baggio, Bédard, Kilian.

185—Bédard, Baggio, Diot, Gadou.

186—Lepage, Diot, Vopel, Crossley.

187—Kilian, Gadou, Yaccino, Diot.

Marcel CLEMENT

BOURSE DE MONTREAL

septembre, le gérant général, J.P. Norrie, déclare ce qui suit: la chasse No 506 renferme une veine fort prometteuse. Le premier sondage de surface effectué sur les claims du sud, l'a été pour définir le contact entre la roche verte et la granodiorite. Le second trou sera foré plus à l'ouest et dans un terrain plus favorable. Le travers-banc No 615 est dirigé au nord pour ouvrir une section révélée par le sondage No 229.

Claveray

M. Fred Beauvais, gérant de la Claveray Gold Mines qui exploite une propriété dans le canton de Duvernay, rapporte la découverte de deux nouvelles veines qui ont été localisées près du camp. Cette découverte est jugée importante, vu que les veines qui sont parallèles à une distance d'environ 36 pieds ont été retracées sur une longueur de 150 pieds jusqu'au point où elles s'enfoncent dans les marais. On n'a fait aucun échantillonnage jusqu'à présent; on projette d'exécuter du forage au diamant auparavant.

Sladen Malartic

Dans un rapport sur le progrès des travaux à la Sladen Malartic Mines l'ingénieur-conseil M. Andrew Walz déclare que la construction du moulin progresse d'une manière très satisfaisante et que l'on procède avec rapidité à la préparation du sous-sol pour l'approvisionnement du moulin. On croit que le moulin et la mine seront prêts en même temps. Le forage au diamant au niveau 350 a révélé une autre section vers le nord qui semble être le prolongement en profondeur du gisement original à l'est. On croit obtenir du minéral d'une teneur d'environ 39 par tonne.

Gunnar

Toronto, 12. (P.C.) — La production de la Gunnar Gold Mines a atteint \$60,904 durant le mois de septembre. Le moulin a bocardé 4,304 tonnes de minéral.

BOURSE DE MONTREAL

Centre financier par GARRAULT & O'RTIGUY
Edifice Aldred, Place d'Armes.

Stocks	Haut	Bas	vente	net	Dern. Chtg	—Année—
Can Forgings A	12 1/2	12	12 1/2	12 1/2	1/2	12 1/2
Can Nor Power	20	20	20	20	0	20
Can Wire & Cable B	105	105	105	105	0	105
Can Celanese priv	108 1/2	108 1/2	108 1/2	108 1/2	0	108 1/2
Can Celanese droits	10	10	10	10	0	10
Can Converters	82	82	82	82	0	82
Can Locomotive	106 1/2	106 1/2	106 1/2	106 1/2	0	106 1/2
Crown Cork	19	19	19	19	0	19
Dom Glass	140	140	140	140	0	140
Goodyear priv	53	53	53	53	0	53
Int Power priv	80	80	80	80	0	80
Lake of the Woods	112	112	112	112	0	112
Mitchell priv	109	109	109	109	0	109
Mont Cottons priv	89	89	89	89	0	89
Mont Telegraph	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	0	20 1/2
Ont Steel	125	125	125	125	0	125
Ottawa Power priv	125	125	125	125	0	125
Regent Knitting	100	100	100	100	0	100
Regency Power priv	20	20	20	20	0	20
Shawinigan	155	155	155	155	0	155
Sherrill Williams priv	50	50	50	50	0	50
Simon & Sons	57	57	57	57	0	57
Simpsons priv	57	57	57	57	0	57

Dans une récente lettre à ses actionnaires, Canada Northern Power fait remarquer que maintes entreprises minières du district de Kirkland Lake ont fait d'importantes additions à leur moulin; ce qui signifie une plus grande consommation de force motrice dans l'avenir de la part de Wright-Hargreaves, Sylvanite, Macassa et Morris Kirkland.

Une liquidation violente nivelle les cours à Toronto

LES VALEURS INDUSTRIELLES ET LES MINES DIVERSES SE TASSENT A LEUR BAS

Toronto, 12. (P.C.) — Une liquidation nerveuse a accéléré aujourd'hui la chute du Toronto Stock Exchange, les valeurs industrielles se tassant à leur plus bas cours moyen de l'année et les mines diverses se repliant de 3 points à 28 de point près de leur bas cours de 1937. Le cours moyen des aurifères s'est effrité de deux points. Un bon nombre de valeurs d'or junior et de prix moyen se sont effritées sous une assez forte vague d'offres; cependant, ces valeurs se sont raffermies dans les dernières quinze minutes d'activité.

La place de New-York était fermée à l'occasion du Columbus Day de sorte que le marché de Toronto a pris ses directives de la place de Londres au début de la journée. Un redressement s'est exécuté ici mais les achats étaient rares. La lourdeur de Nickel a donné le ton au compartiment des bas métaux. Nickel s'est tassé à 45-78 en recul de deux points. Consolidated Smelting a aussi cédé deux points; Noranda et Hudson Bay se retrouvent en recul de 1-1/2 à 1-3/8 point. Les bas métaux bon marché ont essuyé une faiblesse moins sensible. Sherrill, Pend'Oreille, Aldermar et Chromium se sont repliés de 2 à 6 cents. Ventures, Falconbridge et Sudbury Basin finissent en perte de 25 à 50 cents et White-Ametel, de 10 cents. Eldorado s'est effrité de 10 cents.

Les aurifères de prix moyen ont regagné en dernière heure plus de la moitié de leurs pertes de 10 à 25 cents. Anglo-Huronian et Read-Author ont cependant terminé en recul de 25 cents. Little Long Lac, Macassa, East Malartic, MacLeod-Cockshott, Pickle Creek et Red Lake Gold Shore se sont effrités de 6 à 11 cents. Hollinger, Lake Shore et McIntyre se sont effrités d'une fraction et Dome, d'un point.

Aux pétroliers International Petroleum accuse une perte de 1-1/4 et British American de même. L'Imperial se retrouve en recul de 1-2 à 3-4 de point.

Cours moyens de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

Stocks	Haut	Bas	vente	net	Dern. Chtg	—Année—
325 Pickle Creek	110	100	100	100	0	110
300 Royalite	315	315	315	315	0	315
500 Read Author	320	320	320	320	0	320
400 Shawkey	40	40	40	40	0	40
100 Howard	320	320	320	320	0	320
1200 Sisco	800	800	800	800	0	800
800 Sladen-Malartic	105	105	105	105	0	105
100 Sullivan's	105	105	105	105	0	105
1000 Cadillac	34	34	34	34	0	34
800 Abitibi P & P	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	0	3 1/2
200 Do Co Priv	31	31	31	31	0	31
225 Can Brew Ltd	185	175	175	175	0	185
130 Do priv	16	16	16	16	0	16
150 Can Bud Brew	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	0	7 1/2
145 Can Brew Ltd	23	23	23	23	0	23
225 Can Marconi	150	150	150	150	0	150
3134 Consul Paper	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	0	9 1/2
612 Dunncan's P & P	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	0	8 1/2
235 Ford M of Can A	18	17 1/2	17 1/2	17 1/2	0	18
20 Lablanc Groc A	23	23	23	23	0	23
1200 Ford Motor	84	84	84	84	0	84
400 McCall P & P	92 1/2	92	92	92	0	92 1/2

Le comité exécutif retire son rapport recommandant la nomination des membres du bureau de révision

Le comité demande que le conseil lui retourne le rapport dans le but de le modifier. — Cela veut dire que le comité exécutif fera de nouvelles recommandations

"Ce n'est pas le conseil qui retarde"

A la demande du comité exécutif, le conseil a consenti hier après-midi à ce que le rapport recommandant la nomination des cinq membres du bureau de révision soit retourné au comité exécutif pour modification. Le rapport du comité exécutif recommandait la nomination de MM. Camille Tessier, président, Gaspard Archambault, Hermas Perras, Frederick Gagnon et John Hand. Après de longues discussions, qui étaient en train de s'éterniser depuis la fin du mois d'août, le comité exécutif a finalement décidé de faire revenir son rapport et de le modifier.

Aussitôt que le leader du conseil, M. A.-E. Goyette, eut fait la proposition à cet effet, le maire se hâta de prononcer le traditionnel: "Adopté, carried". M. Hector Dupuis se leva et voulut parler. Le maire s'y opposa, disant que d'autres échevins avaient voulu parler sur d'autres motions après leur adoption et qu'il s'y était opposé.

"C'est bien, M. le maire, de dire M. Dupuis, c'est bien. Tout ce que je voulais dire est que vous voyez bien que vous n'avez pas raison de repro-

Le congrès des municipalités s'ouvre ce matin

De nombreux délégués sont arrivés hier soir au Seignory Club

Programme

Seignory Club, Lucerne-en-Québec, 12 (De l'envoyé spécial du Canada) — De nombreux délégués de toutes les municipalités de la province de Québec sont arrivés ici ce soir. Ils assisteront au congrès de l'Union des municipalités qui s'ouvre demain matin à 10 h. 30. Le congrès qui durera deux jours sera sous la présidence de M. Jos Beaubien, maire d'Outremont.

Ce congrès qui sera le 18e de l'Union des municipalités s'annonce un succès si l'on en juge par le nombre de délégués déjà arrivés et par l'importance des questions qui y seront discutées.

Le programme des deux jours est chargé. M. Charles Bourassa, secrétaire de l'Union et échevin d'Outremont, qui est arrivé cet après-midi, a mis la dernière main aux préparatifs.

Le gouvernement provincial sera représenté par les honorables Jos Bédard, ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie; Onésime Gagnon, ministre des Mines et des Pêcheries; Louis Coderre, sous-ministre des Affaires municipales; et par les membres de la Commission municipale. Il se peut que le premier ministre assiste au banquet de clôture.

Voici le programme des deux jours du congrès:

Mercredi

10 h. a.m.: Enregistrement des délégués.
10 h. 30: Ouverture officielle du congrès: allocution du président, M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, qui donnera aussi lecture du rapport annuel du conseil de direction; rapport du secrétaire-trésorier, M. Charles Bourassa (qui a succédé à l'hon. T.-D. Bouchard); formation des comités; réception des résolutions.
11 h.: Causerie de M. Campbell Carroll, de l'Office provincial du tourisme.
2 h. 30 p.m.: Causerie de M. Francis Fautoux, conseil juridique de la Ville de Verdun: "Les accidents de la rue et du trottoir". Débat.
3 h. 30: Causerie de M. de Gaspé Beaubien, du Royal Automobile Club: "Les accidents de la route". Débat.
Soirée: Divertissements, cinéma, chant, musique.

Judi

10 h. 30 a.m.: Causerie de M. E.-T. Sampson, secrétaire de la Commission métropolitaine de Montréal: "L'uniformité dans la comptabilité municipale, ses avantages". Un mot sur le même sujet par un représentant du service provincial des Affaires municipales. Débat.
2 h. 30 p.m.: Rapport du comité des résolutions. Adoption ou rejet des dites résolutions. Elections.
7 h.: Banquet de clôture.

J.-P. Vézina a été réélu président

Assemblée annuelle de la Jeunesse Libérale de St-Denis-Dorion

L'assemblée annuelle de la Jeunesse libérale de Saint-Denis-Dorion a eu lieu hier soir à la salle Denis, rue rue Christophe-Colomb. L'assistance était nombreuse et enthousiaste. Le président, M. J.-P. Vézina, a fait une revue succincte des événements de l'année et le secrétaire, M. Hamelin, a donné une idée générale du travail accompli par la section.

On remarquait parmi les visiteurs MM. J.-A. Francoeur, ancien député, gouverneur de l'association, W. Deslauriers, organisateur général, Victor Bédard, président général, J.-A. Panetier, J. Boucher, A. Piché, présidents de sections, ainsi que les membres de l'exécutif général de la Jeunesse Libérale de Montréal, MM. R. Beaudry, ancien président, E. Boucher, président actuel, C. Jodoin, organisateur, Y. Brosseau, trésorier, E. Pharon, secrétaire, R. Viel, S. Viger et R. Joly.

Les élections, que présideront MM. Victor Bédard, président général et E. Boucher, président de la Jeunesse, assistés de MM. C. Jodoin, comme

(Suite page cinq)

Le taux d'intérêt sur les arriérés de taxes est définitivement fixé à 5 p.c.

M. Ovide Taillefer, président du comité exécutif, a déclaré hier après-midi au conseil municipal que, depuis hier matin, la Ville ne percevait que cinq pour cent sur les arriérés de taxes et que les contribuables qui avaient payé 6 et 7 p.c. seront remboursés. Le maire M. Raynault a confirmé la déclaration de M. Taillefer. C'est en réponse à des questions posées par les échevins Lesage et Dupéré que M. Taillefer a fait cette déclaration.

Cependant, une motion présentée par l'échevin Savignac, demandant que des instructions soient données immédiatement au service des finances à l'effet de ne percevoir que 5 p.c. au lieu de 6 et 7 p.c., a été frappée d'un "Next Meeting" de l'échevin Jeannotte, membre du comité exécutif. Cette motion se lisait comme suit: "Attendu que la Législature provinciale, a, lors de sa dernière session, décrété que le taux de l'intérêt sur les taxes immobilières municipales ne pourrait, à l'avenir, être plus élevé que 5%;

Attendu que, lorsque cette loi fut passée, les contribuables de Montréal en général, les membres de ce Con-

seil et même le Service des finances ont cru que les dispositions de cette loi affectaient la Cité aussi bien que les autres municipalités;

Attendu que le taux de l'intérêt chargé par la Cité aux contribuables sur leurs arriérés de taxes n'a été effectivement que de 5%, pendant un certain temps à compter de la sanction de la loi ci-dessus mentionnée;

Attendu que les avisiers légaux de la Cité ont, dernièrement, émis l'opinion que la Cité ne tombait pas sous le coup de la loi en question et que les contribuables ont été informés qu'ils auraient en conséquence à payer un intérêt de 6% et 7%, suivant le cas, sur tels arriérés;

Attendu que l'honorable premier ministre de la province a, ces jours derniers, aux Trois-Rivières, déclaré que la Cité de Montréal ne doit pas exiger, sur les arriérés de taxes, un taux d'intérêt plus élevé que 5%;

Attendu que ces divergences d'opinion créent, chez les intéressés, un malaise qu'il convient de faire cesser;

Il est proposé par l'échevin Savignac, que le Comité exécutif soit prié de donner sans délai une directive à ce sujet au Service des finances et faire part au Conseil des instructions qu'il aura ainsi émises.

A l'unanimité, le conseil municipal demande un rapport de la police sur l'affaire Gagalas

La motion des échevins Savignac et Dubreuil, demandant un rapport sans délai sur cette affaire de moeurs électorales, a été adoptée sans discussion

"Carried, carried", dit M. Raynault

A l'unanimité, le conseil municipal a adopté hier après-midi la motion des échevins J.-M. Savignac et J.-Emile Dubreuil concernant l'affaire Gagalas. Cette motion, qui demande un rapport complet et circonstancié de la police municipale ainsi que du bureau de la sûreté municipale, figurait à l'ordre du jour depuis le 14 juin, alors que l'échevin Jeannotte en avait retardé la délibération parce que l'affaire était devant les tribunaux.

Hier après-midi, lorsque l'échevin Savignac lut sa motion, on entendit la voix de plusieurs échevins partisans de la raynaultisation crier: "Carried, carried, carried". Le maire M. Raynault, qui était au fauteuil, fit écho: "Carried". Et la motion fut "carried" dans le plus bel anglais dont le maire a appris à se servir depuis son voyage à Londres.

Voici la motion: "Attendu que, devant la Cour du Banc du Roi, siégeant à Montréal, dans la cause de Beal Denis vs Paul Bouchard, il est mis en preuve que, dans la nuit du 14 au 15 décembre dernier (1936), dans un garage de la rue Berri, à Montréal, connu sous

le nom de "New East End Garage", en présence de 450 à 500 individus, un citoyen fut sauvagement assailli, battu et assassiné par un inconnu qui disparut ensuite, emportant avec lui, dehors, dans une auto, sa victime ensanglantée et presque mourante;

Attendu qu'il est également en preuve que des boissons enivrantes auraient été consommées en très grande quantité durant la nuit à cet endroit où, le lendemain, on aurait trouvé des flaques de sang sur les murs et sur le plancher;

Attendu que, d'après les informations reçues, la police municipale, mise au courant, se serait rendue à ce garage pour y faire des constatations;

Attendu que les faits révélés dans cette cause ont profondément ému l'opinion publique;

Attendu que ce Conseil se doit d'avoir un rapport complet et circonstancié sur toute cette affaire;

M. Max Seigler, maire suppléant

M. Max Seigler, échevin du quartier Laurier, a été choisi hier après-midi par le conseil municipal comme maire suppléant pour le trimestre commençant aujourd'hui, le 13 octobre. Ce sont les échevins W.-S. Weldon, du quartier Saint-Georges, et Tréfiel Lacombe, qui ont proposé M. Seigler. Celui-ci a remercié en son nom et au nom des citoyens de son quartier.

A l'Engineering Institute

M. David Boyd fera une conférence intitulée "L'ingénieur comme citoyen", ce soir, à 8 h. 15, devant les membres de la section cadette de l'Engineering Institute of Canada, au 2050, rue Mansfield.

A l'Electrical Club

Le déjeuner hebdomadaire de l'Electrical Club of Montreal sera servi à 12 h. 45, aujourd'hui, au Queen's. M. L. W. Chubb, directeur des recherches de la Westinghouse Electric and Mfg. Co., de East-Pittsburg, dans le Pennsylvania, fera une causerie intitulée "Les recherches industrielles".

Coopération plus étroite entre le Junior Board et la Chambre de Commerce

Afin de faciliter aux jeunes de langue anglaise l'étude du français et aux jeunes de langue française l'étude de l'anglais et aussi pour resserrer les liens qui les unit la Chambre de commerce cadette de Montréal et le Junior Board of Trade ont formé deux comités de quatre membres qui se sont réunis le 4 octobre dernier. Il a été décidé de constituer un comité conjoint de pratique oratoire où les membres apprendraient la langue qu'ils ne savent pas.

Un questionnaire a été adressé aux membres des deux associations, leur demandant s'ils savent parler français ou anglais.

Aux membres de la profession médicale

L'Union des Praticiens de Montréal fêtera la récente nomination du docteur Sylvio Lafortune au poste de gouverneur de la prison de Montréal.

Délégation municipale en vue de la construction d'une usine d'épuration

Une délégation municipale doit partir aujourd'hui pour New-York, Washington et Chicago, pour y étudier les différents systèmes d'épuration des égouts. La délégation se compose de MM. Ovide Taillefer, président du comité exécutif, Frank Hogan et Alfred Fillion, membres du comité exécutif, des échevins J.-O. Jalbert et Omar Barrière et MM. J.-E. Blanchard, directeur des travaux publics, et M. Lamarche, ingénieur de la ville. Ils reviendront lundi prochain. Il est question de construire une usine d'épuration dès le printemps prochain à Montréal.

Verdicts rendus par le coroner

Trois morts accidentelles; un suicide; trois morts naturelles

Trois verdicts de mort accidentelle, un verdict de suicide, et trois verdicts de mort naturelle, ont été rendus, hier, par un jury, sous la présidence de Me Lorenzo Prince, coroner de la région de Montréal.

Les verdicts de mort accidentelle ont été rendus dans les cas suivants: M. Georges Mayer, 21 ans, 4532, rue Marquette, un employé de la Gazette, qui fut tué presque instantanément, lundi soir, dans une collision entre l'auto dans laquelle il voyageait avec un compagnon et un tramway, à Westmount, et dont nous relatons les détails dans notre édition d'hier matin;

Ronald Leclair, âgé de 11 ans, domicilié au 5317, rue Bordeaux, qui a été mortellement blessé, samedi soir, lorsqu'il a été heurté par une auto, près de chez lui; Mme Israël Lalonde, âgée de 31 ans, domiciliée au 3971, rue Gertrude, Verdun, qui s'est mortellement blessée dans une chute, chez elle.

Un verdict de suicide a été rendu dans le cas de M. Harry Webb, âgé de 83 ans, qui est mort lundi, à la division centre de l'Hôpital Général de Montréal, après s'être taillé la gorge avec un rasoir.

Des verdicts de mort naturelle ont été rendus sur les décès de M. Alexandre Turner, 62 ans, 2197, est, rue Ste-Catherine, qui est mort subitement dans son lit; de Mme Margaret Sergeant, 30 ans, décédée à l'hôpital Royal Victoria; et de M. James Murphy, domicilié au 5577, boulevard Lévesque, garde au pénitencier de St-Vincent-de-Paul, qui est décédé subitement, lundi, à l'âge de 54 ans.

La séance du conseil a été digne, paisible et tranquille

Déclaration de M. Ovide Taillefer, président du comité exécutif, à la séance du conseil municipal. — Confirmation du maire M. Raynault

Motion frappée d'un "Next Meeting"

La séance du conseil municipal, hier après-midi, a été digne. Pas de discussions envenimées, pas d'invectives, pas de prises de bec, pas de blasphèmes, pas de scènes désagréables. Une séance parlementaire, quoi! A l'issue de la séance, les échevins s'en félicitaient.

Il fallut y avoir une escarmouche cependant. Il s'agissait de la Motion Light, Heat and Power. La discussion avait tourné vers le chapitre des "trusts", l'échevin Dupuis ayant fait allusion aux "puissants intérêts qui prennent aux qui ne rendent pas". Le maire avait relevé l'allusion en disant que, lui, il saurait bien faire rendre la M. L. H. & P., même si les administrations précédentes avaient été trop complaisantes.

Ayant entendu cela, M. Savignac se leva, piqué au vif. Il accusa le maire d'avoir reçu des fonds électoraux de ce trust et que toutes les déclarations du maire s'engageant à compter le trust étaient autant de coups de bâton dans l'eau.

Le maire se leva de nouveau, très digne. "Il y a longtemps, dit-il, que l'on déplore le manque de dignité dans cette salle. Ce que l'échevin de St-Denis vient de dire est indigne. Il sait qu'il n'y a pas de motion sur la table qui me permette de lui ré-

pandre. Je vous en prie, apportez les motions que vous voudrez, mais respectez les règlements."

M. Hector Dupuis: "M. le maire, tout en respectant les règlements, cela nous permettrait-il de parler des hypothèques?"

M. Raynault: "Mais certainement. Seulement, à son temps. Il faut de la dignité."

La petite industrie

C'est l'échevin Rochon qui, au chapitre des interpellations verbales, souleva la question du récent carnaval de la petite industrie. Il apprit que le comité exécutif accorda le permis pour la tenue du carnaval à la demande des organisateurs. Le comité exécutif n'a appris que ces jours derniers, après la fermeture du carnaval, qu'il y avait eu des "slot machines" et des autres jeux de hasard.

M. A.-E. Goyette, qui était visé, voulut répondre à la place du président du comité exécutif. Mais M. Rochon s'opposa, disant que c'est à l'échevin de la commission d'épurer et non au leader du conseil. M. Goyette prit son siège en riant.

Rapport du comité exécutif

Voici la liste des rapports présentés hier au conseil par le comité exécutif. On y remarquera que le rapport octroyant le contrat pour la construction de l'égout Henri-Julien a été frappé d'un "Next Meeting" par l'échevin Eugène Bélanger.

A l'effet de voter un crédit de \$3,000 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Van Horne, du chemin de la Côte-des-Neiges à la rue Légaré et d'en accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, M. A.-W. Kelly, au prix total approximatif de \$2,296.50. (Adopté. M. Dubreuil dissident.)

A l'effet de voter un crédit de \$7,000

(Suite page six)

La "Journée des pommes", le 23 s'annonce bien

La vente préliminaire dépassa déjà le succès obtenu l'an dernier

Pour les enfants pauvres

La vente annuelle de pommes du Club Kiwanis St-Laurent au bénéfice des enfants pauvres qui se tiendra par la grande "Journée des Pommes" le samedi 23 octobre prochain bat son plein. Hier midi, au déjeuner hebdomadaire du Club, à l'hôtel Queen's, les présidents des divers comités d'organisation ont fait rapport de leurs travaux. Ils ont été unanimes à déclarer que tout va très bien et que d'après les résultats déjà obtenus qui sont meilleurs que l'an dernier à cette période de la vente le bénéfice net dépassera les \$4,000 de la campagne de l'an dernier.

M. Al Benoit, président du comité de publicité et vice-président du comité général, d'organisation a annoncé que la vente par cartes postales, système inauguré cette année est très satisfaisante. Toutes les pancartes imprimées pour attirer l'attention du public sur cette vente de charité ont été distribuées.

M. Wilfrid Lavoie, président du comité de la vente aux paniers, a déclaré que le Club a déjà vendu 223 paniers et 322 caisses de pommes. C'est mieux que l'an dernier.

Le Club Kiwanis St-Laurent lance un vibrant appel à la générosité publique en faveur des enfants pauvres et déshérités de la ville car le produit de cette vente de pommes sert uniquement à des œuvres de charité envers ces enfants.

Pour acheter des paniers de pommes on peut appeler au Club Kiwanis à l'hôtel Queen's, Harbord 9968 ou Belair 1442. Le panier d'un demi-minot se vend \$2.25 et un caisse se vend \$3.50.

Pour téléphoner au "CANADA"
DANS LE JOUR
Harbord 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:
Police, incendies, accidents... HA. 5131
Sport... HA. 5134
Directeur de l'information... HA. 3461
Atelier de composition... HA. 1432
Service d'information... HA. 3507
Rédacteur en chef... HA. 8454
Circulation et expédition... HA. 5134

LE DINER DE CLÔTURE DU CINQUIEME CONGRES DE L'ACFAS AU CERCLE UNIVERSITAIRE



Un dîner marquant hier soir, au Cercle universitaire, la fin du cinquième congrès de l'ACFAS. Le R. F. Marie-Victorin a été élu hier après-midi président de cette association. On reconnaît ci-dessus, de gauche à droite: le R. P. Cosias Forest, o.p., M. Charles Frémont, M. Victor Doré, nouveau trésorier de l'ACFAS, le Dr J. E. Dupont, M. Alfred Ernoult, professeur de la Sorbonne, Mgr Olivier Maurault, p.s.s., l'hon. Albiny Paquette, secrétaire provincial, le R. F. Marie-Victorin, qui présidait le dîner, M. Adémar Raynault, maire de Montréal, M. Jean Bruchési, secrétaire provincial, M. Georges Mahou, ex-président de l'ACFAS, le Dr Léo Parizeau, le Dr Georges Préfontaine, M. Edouard Montpetit, le R. P. G. DeGrandpré, c.s.v., le Dr Ernest Gendreau, directeur de l'Institut du Radium, était également à la table d'honneur. (Photo CANADA)